Octobre 2010
Compte-rendu final 00 10 50 034
Département Actions Régionales
Services SAR Ouest, SAR Sud-Est
Patrick Sarzeaud, Sophie Chauvat

COLLECTION **RÉSULTATS**

Travibov
Fiches solutions travail en élevages
Bovins viande

INSTITUT DE L'ELEVAGE
RESEAUX D'ELEVAGE
RMT Travail en élevage
Bovins Croissance
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Convention FranceAgrimer 709-125
SIVAL NL : 2009-1228
Octobre 2010

Compte-rendu n° 00 10 50 034

Action relative au programme d'appui technique

Compte rendu d'activité

Action 4

TRAVIBOV
FICHES SOLUTIONS TRAVAIL EN ELEVAGES BOVINS VIANDE

Coordination : Patrick Sarzeaud et Sophie Chauvat (Institut de l'Elevage)

Avec la collaboration de
Laurent Aymard (Chambre d'agriculture de la Dordogne)
Jean-Paul Bellamy (Institut de l'Elevage)
Pascal Bisson (Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres)
Florian Boyer (Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle)
Philippe Dimon (Chambre d'agriculture de la Sarthe)
Vincent Gravet (Chambre d'agriculture de l'Oise)
Claudine Murat (Chambre d'agriculture de l'Aveyron)
Stéphane Pype (Chambre d'agriculture de l'Oise)
Philippe Rochais (Chambre d'agriculture de l'Indre)
Eliane Teissandier (EDE du Puy-de-Dôme)
Christian Veillaux (Pôle herbivore, Chambres d'agriculture de Bretagne)
Claude Vincent (Chambre d'agriculture de l'Indre)

Conception graphique : Frédéric Croix (Institut de l'Elevage)
Mise en page : Marie-Sophie Bastide (Institut de l'Elevage)

Sommaire

INTRODUCTION p 5

1/ OU EN EST-ON EN MATIERE DE CONSEIL "TRAVAIL" EN ELEVAGE BOVIN VIANDE ? p 7

2/ LA DEMARCHE TRAVIBOV p 9

2.1/ Contours et limites de la démarche p 9

2.2/ Les utilisateurs p 10

2.3/ Structuration de la démarche p 10

2.3.1/ Sensibilisation de l'éleveur p 11

2.3.2/ Identification des marges de progrès p 12

2.3.3/ Mise en place de solutions d'organisation et d'équipement adaptées aux souhaits et objectifs de l'éleveur p 12

3/ PRESENTATION ET MODE D'EMPLOI DES FICHES SOLUTIONS p 13

3.1/ Un répertoire de solutions travail en élevage bovin viande p 13

3.2/ Liens avec le diagnostic TraviBov p 13

3.2.1/ Lien avec les objectifs "travail" de l'éleveur *p 13*

3.2.2/ Lien avec les domaines techniques *p 14*

3.3/ Des solutions adaptées au contexte p 15

3.4/ Mode d'emploi p 17

4/ LES FICHES SOLUTIONS p 21

CONCLUSION p 51

BIBLIOGRAPHIE p 52

Introduction

Les évolutions marquant aujourd'hui l'élevage bovin viande, tels que l'agrandissement des structures d'exploitation et l'alignement du milieu agricole sur des modèles de travail plus proches de ceux du monde salarié, se traduisent par une attention croissante aux problèmes d'organisation du travail, comme améliorer les conditions de travail, trouver des plages de temps libres au quotidien ou prendre des congés.
Depuis 2008, l'Institut de l'Elevage, en collaboration avec les Chambres d'agriculture et la Fédération des Bovins croissance, a entrepris un travail de formalisation de démarche de conseil appelée TraviBov. Ce projet se situe dans le cadre du Réseau Mixte Technologique "Travail en élevage".
La démarche TraviBov, en cours de finalisation, s'appuie sur un diagnostic "travail" de l'atelier bovin viande et la recherche de marges de progrès. Elle est complétée par la proposition de solutions adaptées aux problématiques et aux objectifs des éleveurs. Ce recueil réalisé avec le soutien financier de FranceAgriMer comprend 14 fiches rédigées par les ingénieurs et techniciens de l'Institut de l'Elevage, des Chambres d'agricultures et des Bovins Croissance de différentes régions à partir de résultats de travaux de stations expérimentales et de témoignages d'éleveurs.

Ce document est constitué de quatre parties :

- le point sur le conseil "travail" en élevage bovin viande,
- la description de la démarche TraviBov,
- la présentation des fiches et leur mode d'emploi,
- les fiches solutions travail.

Encadré 1

La méthode Bilan Travail (Inra/Institut de l'Elevage)

Le Bilan Travail permet de prendre en compte le travail dans l'analyse du système d'exploitation et de quantifier (en heures ou en jours selon leur nature) les différents travaux par catégorie de main-d'œuvre. Les diverses tâches sont regroupées selon leur rythme de réalisation.

- Le ***travail d'astreinte*** *(TA)*, s'effectue quotidiennement, il est difficile à concentrer et surtout peu différable. Pour l'élevage, il correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...). Il est quantifié en heures par jour.
- Le ***travail de saison*** *(TS)* réunit les tâches plus faciles à différer ou à concentrer. Il porte sur les cultures, les fourrages, les troupeaux (manipulations périodiques par exemple) ainsi que sur l'entretien du territoire (haies, clôtures…). Il est quantifié en jours par quinzaine.

On distingue deux catégories de main-d'œuvre :

- la ***cellule de base*** est constituée des travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu et qui organisent le travail de l'exploitation (l'agriculteur, le couple d'exploitants, les associés d'un groupement agricole d'exploitation en commun...).
- la main-d'œuvre ***hors cellule de base*** groupe les bénévoles (retraités, personnes donnant des coups de main) l'entraide, le salariat et l'intervention d'entreprises.

L'analyse des données permet la caractérisation et la quantification des travaux d'astreinte et de saison au niveau de l'exploitation et pour chaque catégorie de main-d'œuvre. Pour la cellule de base, le "**temps disponible calculé**" (TDC), indicateur de la marge de manœuvre en temps, correspond au temps qui reste à la cellule de base pour les activités non comptabilisées (agricoles ou non) après avoir réalisé sa part de travail d'astreinte et de travail de saison. Il est calculé en heures par an.

1/ Où en est-on en matière de conseil "travail" en élevage bovin viande ?

Les Réseaux d'élevage, dont le métier est l'analyse globale, s'intéressent depuis plusieurs années au travail dans les exploitations. A partir de la méthode Bilan Travail (encadré 1 ; Dedieu et al., 2000), des études ont été conduites dans les élevages en grands troupeaux (Lémery, 2004 ; Pichereau et al., 2004) avec comme principaux résultats :

- la composition de la main-d'œuvre influence les types de travaux et les temps passés,
- le travail d'astreinte concentre l'essentiel du travail de la famille et présente une grande variabilité entre élevages. Les deux tiers sont consacrés à l'alimentation, au paillage et au raclage,
- l'incidence du système de production est prépondérante sur l'organisation du travail.

Des actions régionales ont cherché, ces dernières années, à faire prendre conscience aux éleveurs que de nouvelles organisations étaient à réfléchir, adaptées à leurs objectifs, au contexte de l'exploitation, à ses équipements. Des essais en stations expérimentales, aux Etablières-85 (Bastien et al., 2008 ; Bertin et al., 2008), à Mauron-56 et Jalogny-71, testent des procédures d'allègement des tâches d'astreinte et plus particulièrement de l'alimentation.

En Bretagne (1), une opération de conseil a ciblé plus particulièrement la simplification de l'alimentation par le recours à 3 solutions permettant de réduire le temps passé et la pénibilité :

- la simplification de la ration par l'apport d'un seul fourrage pour une ou plusieurs catégories d'animaux,
- la ration complète à différentes catégories d'animaux apportée, le plus souvent, avec une mélangeuse-distributrice,
- la réduction des fréquences de distribution, consistant à affourager les animaux une fois pour plusieurs jours.

En Pays de la Loire (2), ces domaines ont été repris et complétés par des investigations sur la gestion simplifiée du pâturage et l'organisation et l'équipement des tâches de paillage et d'épandage du fumier. Par la suite, un diagnostic sur les conditions de travail et les temps consacrés aux travaux d'astreinte a été formalisé puis testé par les Réseaux d'élevage bovins viande, dans le cadre d'une action financée par le Conseil régional. La démarche de conseil TraviBov s'inspire largement du questionnaire mis en œuvre dans cette région.

En Aquitaine (3), un dossier a été élaboré à destination des éleveurs, mettant en avant des solutions techniques et des témoignages. Il reprend les solutions de simplification de l'alimentation hivernale et y rajoute une préoccupation forte dans les systèmes Blond d'Aquitaine à savoir la gestion des vêlages et leur rationalisation par leur regroupement à certaines périodes de l'année.

Enfin, dans le cadre de l'opération "Vivre de l'élevage en Picardie" (4), les exploitations bovins viande ont été concernées par une action de sensibilisation sur les solutions pour réduire le travail en élevage. Là aussi, une série de fiches a été rédigée basée à la fois sur un argumentaire concernant l'intérêt des pratiques proposées et des expériences d'éleveurs qui les ont adoptées. Les solutions décrites ont bénéficié des investissements locaux sur toutes les filières herbivores (bovin lait, bovin viande, ovin viande) et tout particulièrement les avantages des associations entre éleveurs pour organiser des tâches en commun et les conseils relatifs à la gestion administrative (tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Liste des actions régionales concernant le travail en élevage bovin viande

Organismes et régions impliqués	Titre de l'action
(1) Pôle herbivore des Chambres d'agriculture de Bretagne, Institut de l'Elevage Réseaux d'élevage bovins Bretagne - 2006	Simplifier le travail d'alimentation en vaches allaitantes. Des solutions existent
(2) Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et Deux-Sèvres, Institut de l'Elevage, Ferme expérimentale des Etablières Réseaux d'élevage bovins viande – 2006	Vivre et travailler en viande bovine
(3) Chambres d'agriculture d'Aquitaine, Institut de l'Elevage Réseaux d'élevage bovins Aquitaine - 2007	Améliorer les conditions de travail dans les systèmes bovins viande en Aquitaine, les solutions de réduction du travail
(4) Chambres d'agriculture de Picardie, Agrotransfert Picardie, Institut de l'Elevage. Réseaux d'élevage de Picardie. Vivre l'Elevage en Picardie – 2008	Le travail sur mon exploitation. Quelles solutions ? Pour quels besoins ?

Tableau 2 : Récapitulatif des solutions décrites dans les actions de conseil à destinations des éleveurs de viande bovine.

Liste des solutions	(1) Bretagne	(2) Pays de la Loire	(3) Aquitaine	(4) Picardie
Ration complète - Mélangeuse	X	X	X	
Ration simplifiée – un fourrage	X	X	X	X
Le libre service au silo				X
3-4 distributions par semaine	X	X	X	X
Pâturage à chargement constant		X		X
Organiser les chantiers d'épandage		X		
Une pailleuse pour alléger la tâche liée au paillage		X		
Grouper les vêlages pour mieux organiser le travail			X	X
Au pâturage aussi, la contention des bovins est primordiale				X
La caméra de vidéo surveillance				X
Allaiter les veaux avec un DAL				X
Faciliter la manipulation des animaux par l'utilisation d'un chien de troupeau				X
La contention des bovins en bâtiment				X
S'associer pour désiler avec une automotrice				X
S'associer : plus de temps et une autre façon de travailler				X
Bien aménager son bureau et classer ses informations				X
S'informatiser pour mieux gérer ses informations				X
Se libérer grâce au service de remplacement				X

2/ La démarche TraviBov

TraviBov se situe dans le cadre du Réseau Mixte Technologique "Travail en élevage" dont les actions pour 2008 et 2009 ont porté sur l'acquisition de référentiels (Chauvat, Cournut, 2009), mais aussi l'élaboration de démarches de conseil notamment en filière bovin viande.
L'objectif de ce projet est de mettre en place au plan national, une démarche de conseil simple, permettant de sensibiliser les éleveurs de bovins viande aux marges de progrès et à la rationalisation de leur travail. Il s'organise en développant un partenariat entre les concepteurs, les créateurs de références et les futurs utilisateurs (Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture, Bovins Croissance).
Le groupe de travail est ainsi constitué d'ingénieurs de l'Institut de l'Elevage ayant une expérience dans l'élaboration de méthodes de conseil et du travail en élevage et d'ingénieurs départementaux de Chambres d'agriculture représentatives des différentes conditions de production française (CA 24, CA 79, CA 54, CA 72, CA 12, CA 36), ainsi que d'un agent Bovins Croissance (CL 63).
Chaque membre du groupe possède une expérience relative à l'approche du travail dans les exploitations (conseil, acquisition de références, observation…). La diversité des régions représentées garantit la prise en compte des spécificités des différents systèmes de production.
Ce projet a bénéficié d'un financement du Fonds National de l'Elevage.

2.1/ Contours et limites de la démarche

L'enjeu est de proposer un cadre d'accompagnement aux éleveurs bovins viande dans leur réflexion sur l'amélioration de leurs conditions de travail en passant par une action de diagnostic et de conseil. Cette démarche, centrée sur l'atelier bovin viande et le travail d'astreinte, s'inscrit en complémentarité des approches globales du travail en élevage telle que celle développée dans le cadre du Bilan Travail par exemple.

Ce choix repose sur deux attendus :

- la réduction des collectifs de travail et l'accroissement de la taille des exploitations par travailleur conduisent à des "rationalisations" du travail qui mettent en jeu les pratiques d'élevage, certaines pouvant être considérées comme plus "économes en travail" que d'autres. Il s'agit donc de mieux connaître l'organisation du travail d'astreinte en viande bovine, c'est-à-dire l'ensemble des tâches journalières relatives aux animaux, généralement réalisées par la cellule de base et difficiles à déléguer,
- les conseillers d'élevage chargés du suivi technico-économique des ateliers sont particulièrement bien placés pour discuter des pratiques des éleveurs et pour engager un conseil sur l'organisation des tâches et les équipements de l'élevage bovin. Ils sont généralement moins formés aux questions liées à la gestion et à l'organisation de la main-d'œuvre et aux autres productions.

Au-delà de l'approche du travail d'astreinte de l'atelier (figure 1), le collectif de travail est abordé à travers la répartition des tâches des intervenants et de leurs objectifs en terme d'amélioration des conditions de travail, et ce pour caractériser l'allocation des tâches et la pérennité de la main-d'œuvre. Les combinaisons de production sont également prises en compte pour appréhender les interactions entre ateliers (élevages et cultures, entre élevages…).

Figure 1 : Positionnement de la démarche TraviBov

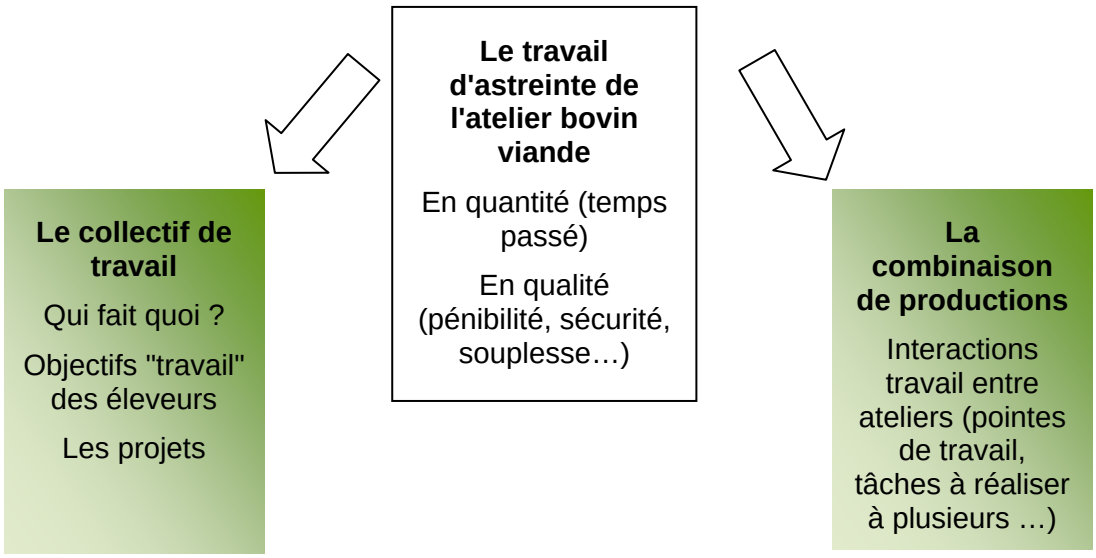
Le travail d'astreinte de l'atelier bovin viande
En quantité (temps passé)
En qualité (pénibilité, sécurité, souplesse…)
Le collectif de travail
Qui fait quoi ?
Objectifs "travail" des éleveurs
Les projets
La combinaison de productions
Interactions travail entre ateliers (pointes de travail, tâches à réaliser à plusieurs …)

2.2/ Les utilisateurs

Cette démarche s'adresse au binôme éleveur-conseiller qui s'engage dans l'optimisation et la rationalisation des conditions de travail. Elle vise à être déployée par des conseillers spécialisés en viande bovine des Chambres d'agriculture, d'Organisations de Producteurs ou d'Organismes de Contrôle de Performances. Elle doit s'engager suite à la formulation d'une demande précise de l'éleveur et peut faire l'objet de passages particuliers ou de réunions de groupe. L'éleveur est sollicité dans la phase de diagnostic et dans la construction, avec le conseiller, d'un programme d'améliorations adapté à l'exploitation et à ses objectifs. Le conseiller a pour mission de participer à l'émergence des problématiques "travail" de l'éleveur, de pointer les marges de progrès, d'accompagner l'éleveur dans la recherche de solutions et d'en expliciter leur mode d'emploi.

2.3/ Structuration de la démarche

Elle se déroule en 3 étapes (figure 2) :

- sensibiliser l'éleveur sur les tâches d'astreinte et leur organisation et lui faire prendre conscience des principales contraintes de l'exploitation,
- repérer les marges de progrès,
- construire avec et pour l'éleveur un programme d'améliorations adapté à ses objectifs.

Figure 2 : Les missions de l'outil

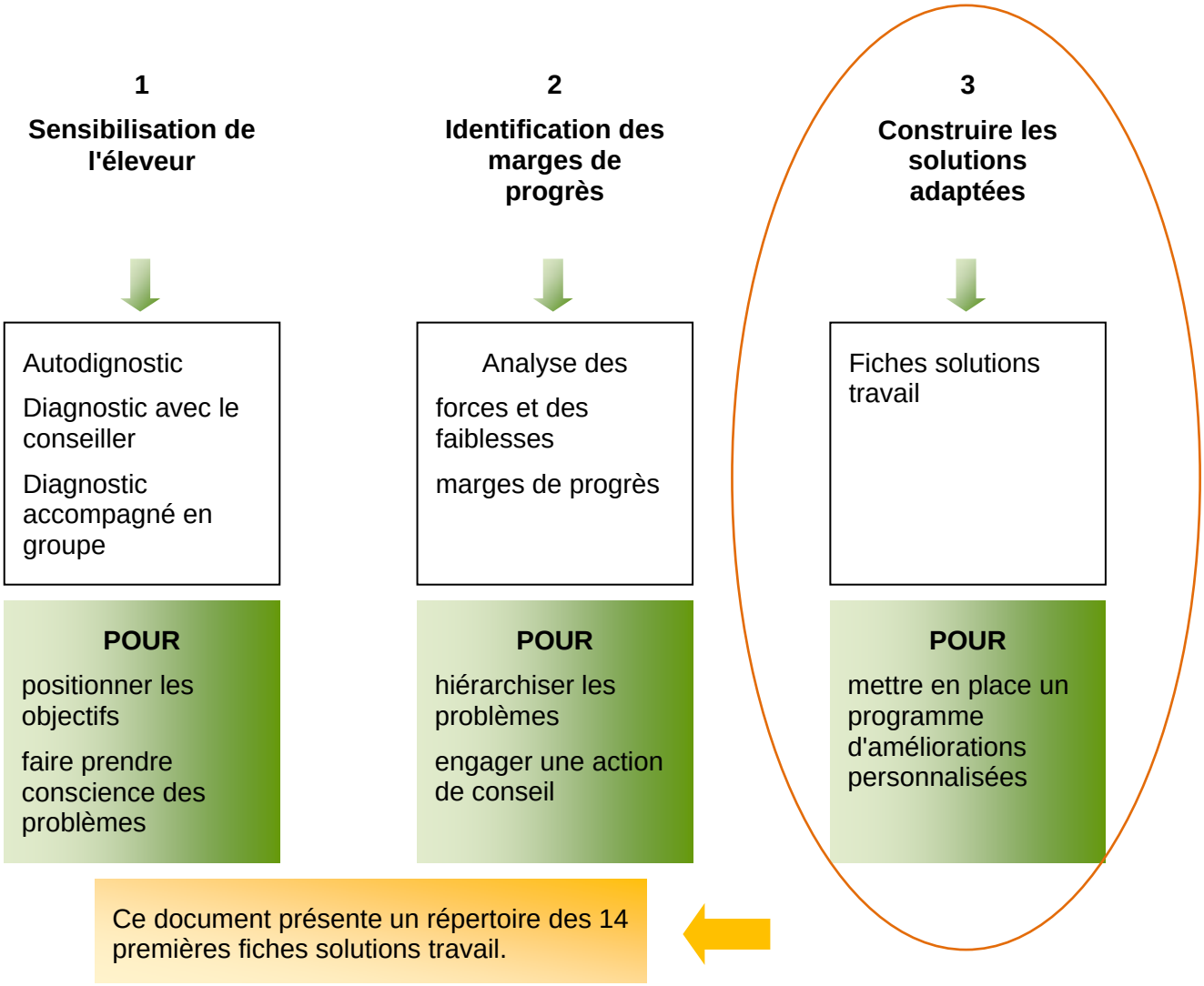

2.3.1/ Sensibilisation de l'éleveur

Il s'agit, pour l'éleveur, d'identifier ses objectifs en matière de gestion du travail d'astreinte et d'en décrire l'organisation afin de juger rapidement des points forts et points faibles. Le diagnostic peut être conduit par le binôme conseiller/éleveur, réalisé par l'éleveur à travers un autodiagnostic ou dans le cadre de groupes. De ce fait, la procédure doit être suffisamment simple pour s'adapter à ces différents modes de mise en œuvre.

Le questionnement aborde les leviers de progrès sous deux angles :

- l'organisation des tâches : le nombre d'actes, le nombre de déplacements, la gestion des distances, les pratiques d'allotement … tendent à complexifier ou simplifier les tâches,
- Les équipements : il s'agit ici des moyens de production (outils, matériels, bâtiments, parcellaire…) qui permettent d'effectuer les tâches et qui souvent structurent leur organisation.

Ce bilan évalue le travail d'astreinte aux principales périodes de l'année. La quantification par l'éleveur repose sur le déroulé de journées types.

2.3.2/ Identification des marges de progrès

La deuxième étape dresse un état des lieux des conditions de travail d'astreinte dans l'atelier bovin viande, évalue les marges de progrès et priorise les actions de conseil.
Le document de restitution remis à l'éleveur retrace :

- les principales caractéristiques de l'exploitation,
- la main-d'œuvre et ses composantes : âge, compétences, disponibilité par rapport au travail d'astreinte et objectifs des éleveurs,
- l'organisation et l'équipement de l'élevage dans les 4 domaines techniques : alimentation, paillage-raclage, soins et surveillance des animaux, tétée pour le cas des ateliers veaux sous la mère et veaux d'Aveyron,
- les temps passés à ces tâches.

2.3.3/ Mise en place de solutions d'organisation et d'équipement adaptées aux souhaits et objectifs de l'éleveur

La dernière étape vise à construire avec l'éleveur un programme d'améliorations de son travail d'astreinte. Les solutions recouvrent 3 leviers d'actions :

- l'organisation,
- le matériel et les équipements,
- la main-d'œuvre.

Les fiches solutions rédigées dans les régions, à partir d'essais menés en fermes expérimentales et d'observations sur le terrain, s'inscrivent dans cette étape.

3/ Présentation et mode d'emploi des fiches solutions

Les fiches fournissent des solutions aux problèmes de travail d'astreinte rencontrés dans les ateliers bovins viande. Elles reposent sur deux avis croisés : celui des éleveurs qui ont testé puis adopté la pratique décrite et savent le mieux en parler, celui des techniciens qui peuvent proposer des conseils concernant les conditions de réussite de l'usage de cette pratique et de sa mise en œuvre.

3.1/ Un répertoire de solutions travail en élevage bovin viande

Un premier jeu de 14 fiches a été constitué, privilégiant plusieurs principes :

- les fiches sont des outils, complétant l'analyse personnelle des éleveurs, pour accompagner le conseil et ne peuvent se suffire à elle même. C'est pourquoi l'argumentaire des intérêts procurés par la pratique et leur adaptation au contexte de l'exploitation est mis en avant,
- une place importante est laissée à l'avis des éleveurs qui ont opté pour cette pratique : comment en sont ils arrivés à cette solution ? Pour répondre à quel problème ou quel enjeu ? Quels sont les effets induits ? Quels conseils donner aux collègues ?
- le conseil technique est organisé d'abord autour de la mise en œuvre de la solution travail : les conditions de réussites et les points sensibles à maîtriser pour s'assurer d'une bonne application.
- chaque fiche est personnalisable au plan régional, afin de permettre de se reposer sur un réseau d'éleveurs témoins. Une place est laissée aux coordonnées des conseillers qui utiliseront ces fiches auprès des éleveurs.

3.2/ Liens avec le diagnostic TraviBov

3.2.1/ Lien avec les objectifs "travail" de l'éleveur

Les fiches sont classées en fonction des attentes et objectifs "travail" des éleveurs. Cinq rubriques ont été retenues et servent de critères d'évaluation. Trois concernent le travailler "moins" ou "plus vite" : gain sur le travail d'astreinte quotidien, recherche d'organisations visant à se libérer des journées, meilleure efficience ; deux le "travailler plus facilement et plus sûrement" : réduction de la pénibilité des tâches et amélioration de la sécurité des hommes.

Figure 3 : Classement des fiches en fonction de l'objectif "travail" de l'éleveur

Objectifs travail énoncés par les éleveurs au moment du diagnostic TraviBov
Objectifs "Travail"
Se libérer du temps quotidien
Se libérer des journées
Etre plus efficace
Réduire la pénibilité
Renforcer la sécurité
Objectifs travail que la fiche solution permet d'atteindre

Exemple de la caméra de vidéosurveillance :

La solution concernant la caméra de vidéo surveillance réduit la pénibilité du travail de façon conséquente en permettant à l'éleveur de surveiller son troupeau depuis son domicile et de limiter ses déplacements vers la stabulation de jour comme de nuit. Le temps de travail quotidien se trouve donc allégé par la réduction des déplacements inutiles.

L'intensité de la réponse est estimée à dire d'experts. Lorsqu'un seul bâtonnet est coloré, la solution apporte une amélioration "peu importante", "moyennement importante" lorsque 2 bâtonnets sont colorés et "importante" lorsque les 3 bâtonnets sont pleins.
Dans cet exemple, la caméra réduit "moyennement" la pénibilité et permet de libérer "un peu" de temps au quotidien.

3.2.2/ Lien avec les domaines techniques

Le diagnostic TraviBov explore le travail dans 4 domaines techniques qui sont l'alimentation hivernale et au pâturage ; le suivi du troupeau y compris la reproduction ; le paillage et la gestion des déjections ; les tâches autour de la tétée en production de veaux de lait sous la mère. Les fiches solutions sont répertoriées selon le domaine technique auxquelles elles appartiennent ce qui permet de cadrer leur recherche sur le thème adéquat.

Tableau 3 : Présentation des fiches par domaine technique et objectifs "travail" des éleveurs

Domaine technique	N°	Titre de la fiche solution	Objectifs "travail" de l'éleveur				
			Se libérer du temps quotidien	**Se libérer des journées**	**Etre plus efficace**	**Réduire la pénibilité**	**Renforcer la sécurité**
Alimentation	A1	3-4 repas par semaine	☒☒	☒☒☒	☒	☒☒	
	A2	Ration complète	☒☒		☒☒☒	☒☒	
	A3	La fabrique d'aliments	☒☒		☒☒	☒☒☒	
Gestion du troupeau	B1	Caméra de vidéo surveillance	☒			☒☒	
	B2	Surveillance des vêlages par SMS			☒☒	☒☒	
	B3	Le box de vêlage			☒☒	☒	☒☒
	B4	Parc de contention mobile			☒	☒☒	☒☒☒
	B5	Contention en bâtiment			☒☒	☒☒☒	☒☒☒
	B6	Grouper les vêlages		☒☒	☒☒☒		
	B7	Allotement simplifié	☒☒☒		☒☒		
	B8	Chien de troupeau	☒		☒	☒	☒☒
Paillage et gestion des déjections	C1	Limiter les manipulations de fumier		☒	☒☒		
	C2	La pailleuse	☒☒☒		☒☒	☒☒☒	☒
Divers	E1	Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs		☒☒☒	☒	☒	☒☒

La fiche "Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs" concerne l'ensemble des domaines techniques et est classée à part pour éviter la redondance de sa description.

3.3/ Des solutions adaptées au contexte

Les solutions proposées ne peuvent être adaptées à toutes les situations. Ces pistes sont étudiées par l'éleveur avec l'aide du technicien pour sélectionner celles qui correspondent le mieux :

- à son projet,
- à la conduite de son élevage,
- à la structure de l'exploitation,

… afin d'optimiser leur mise en œuvre (adaptation au fonctionnement de l'atelier, à l'organisation en place, aux équipements disponibles, à la capacité d'investissement, etc.).

5 caractéristiques structurelles des exploitations sont répertoriées dans les fiches : le troupeau, les bâtiments d'élevage des animaux, ceux du stockage des fourrages et/ou de la paille, le matériel et la main-d'œuvre. Pour chaque caractéristique et pour chaque fiche sont indiquées les contraintes de mise en œuvre de la solution de façon à ce que l'utilisateur puisse rapidement juger de la pertinence de la solution vis-à-vis de son système (tableau 4).

Tableau 4 : Présentation des fiches selon leurs contraintes de mise en œuvre

N°	Titre de la fiche solution	Contraintes de mise en œuvre de la solution				
		Troupeau	**Bâtiment**	**Stockage**	**Matériel**	**Main-d'œuvre**
A1	3-4 repas par semaine		Bâtiments accessibles		Capacité de transport et de distribution importante	
A2	Ration complète	Grands troupeaux	Bâtiments accessibles	Stockage proche	Capacité de traction importante	
A3	La fabrique d'aliments			Stockage proche		
B1	Caméra de vidéo surveillance		Bâtiments agencés pour de la vidéo surveillance			
B2	Surveillance des vêlages par SMS		Vêlages sur un seul site			
B3	Le box de vêlage		Suffisamment d'espace dans les bâtiments			
B4	Parc de contention mobile					
B5	Contention en bâtiment	Grands troupeaux	Grands bâtiments bien agencés	Stockage proche		
B6	Grouper les vêlages	Troupeaux de taille moyenne	Grands bâtiments bien agencés	Stockage suffisant		Disponibilité au moment des vêlages
B7	Allotement simplifié	Grands troupeaux				
B8	Chien de troupeau	Troupeaux nécessitant des manipulations				Aptitude pour le dressage
C1	Limiter les manipulations de fumier		Stabulation paillée		Capacité de traction importante	
C2	La pailleuse	Grands troupeaux	Bâtiments accessibles, couloir large	Stockage proche	Capacité de relevage importante	
E1	Remplacement organisé entre éleveurs		Circulations simplifiées		Matériel facile d'emploi	Aptitude à la délégation

3.4/ Mode d'emploi

Les fiches sont conçues sous un format "recto verso".

En première page sont résumés ce en quoi consiste la solution et ses principaux avantages en terme d'amélioration de l'organisation du travail. Le témoignage de l'éleveur explicite une voie de mise en œuvre et concrétise la faisabilité en rapport à une expérience vécue.
La partie droite de la page permet de déterminer la pertinence de la solution à travers les différents critères de classement : les améliorations sur lesquelles repose la solution d'un point de vue du travail (cf. paragraphe 3.2.1), les domaines techniques auxquels elle se rapporte (cf. paragraphe 3.2.2), les contraintes de mise en œuvre (cf. paragraphe 3.3) et enfin le type de levier d'action concerné (cf. paragraphe 2.3.3).

Ces critères n'obéissent pas à une hiérarchie formelle et demeurent avant tout des indicateurs supports de discussion avec l'éleveur. Cependant, on peut imaginer que les objectifs "travail" seront mis en avant comme clé de tri principale et que le domaine technique pour lequel les marges de progrès les plus importantes ont été détectées, précisera le choix. Une fois un premier éventail de fiches sélectionnées, les contraintes de mise en œuvre et le type de levier d'action permettront d'affiner la réflexion. Dans tous les cas, certaines solutions ne pourront pas être mises en place dans l'exploitation, d'autres devront être ajustées pour correspondre à la problématique, d'autres encore pourront convenir telles quelles. Dans nombre de situations, l'éleveur ne se prononcera pas pour une solution mais pour une combinaison de plusieurs d'entre elles.

La deuxième page explicite les contraintes d'application de la solution, ses avantages et ses inconvénients à partir des expériences acquises au cours des études menées dans les fermes expérimentales et les Réseaux d'élevage.
L'avis de l'éleveur renseigne les astuces de mise en application de la solution et met en garde vis-à-vis des problèmes pratiques rencontrés.
Le conseil du technicien éclaire les avantages techniques, les solutions connexes ou la mise en œuvre générale dans l'objectif de généralisation du cas concret.

Recto : choix de la solution

Domaine technique concerné par la solution *(alimentation, gestion du troupeau, paillage et gestion des déjections, tétée des veaux sous la mère, autre)*

Présentation de la solution argumentant l'intérêt pour les éleveurs

Type de levier d'action *(organisation, matériel/équipement, main-d'œuvre)*

Les objectifs "travail" auxquels la fiche permet de répondre (se libérer du temps au quotidien, se libérer des journées, être plus efficace, réduire la pénibilité, renforcer la sécurité).

Témoignage de l'éleveur ayant adopté la solution. Explicitation du choix, description de la mise en œuvre sur l'exploitation et de ce qu'elle apporte à l'éleveur.

Contraintes de mise en œuvre de la solution pour 5 caractéristiques structurelles *(troupeau, logement des animaux, stockage du fourrage, équipement en matériel et main-d'œuvre).*

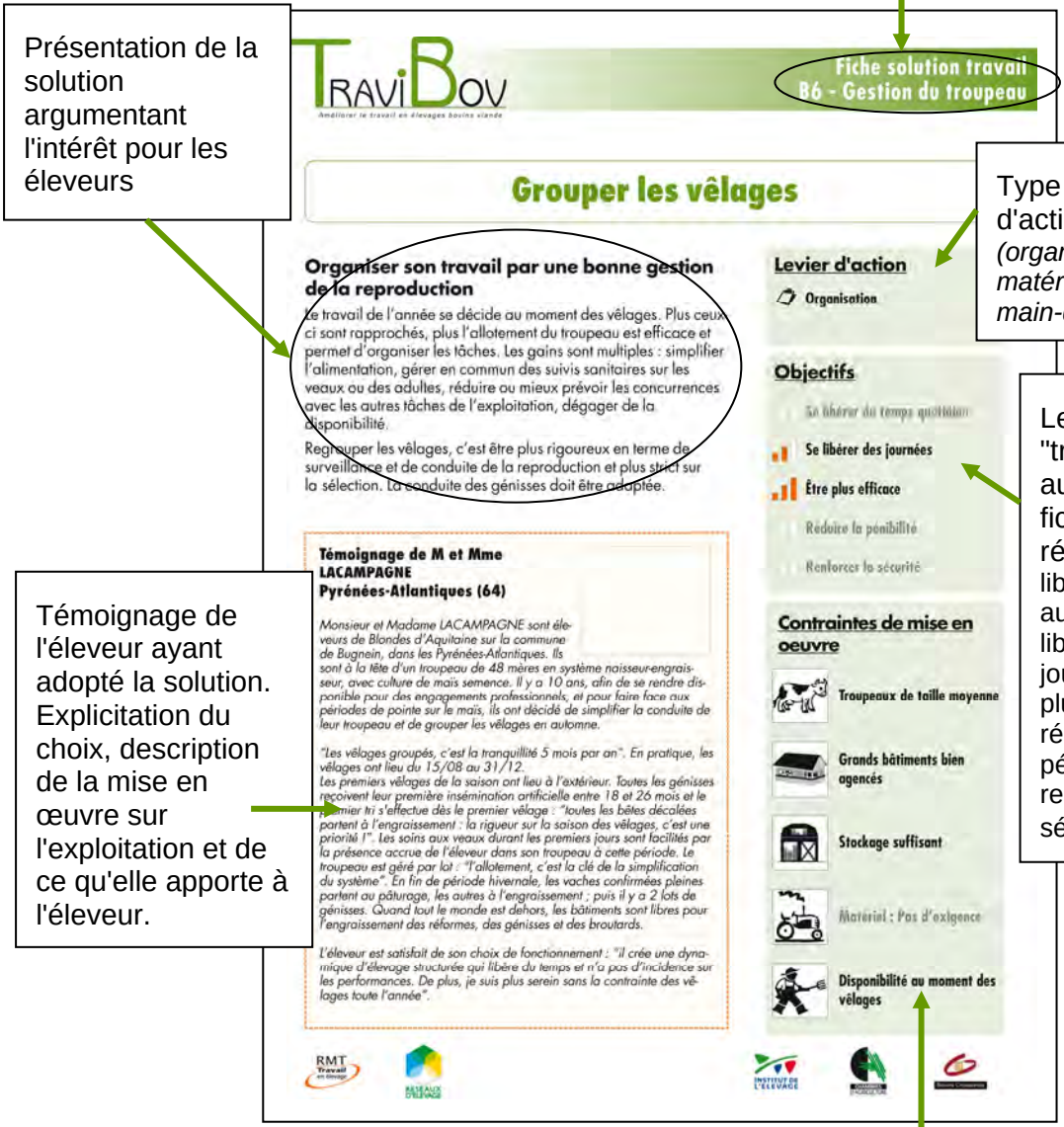

TRAVIBOV
Améliorer le travail en élevages bovins viande

Fiche solution travail
B6 - Gestion du troupeau

Grouper les vêlages

Organiser son travail par une bonne gestion de la reproduction

Le travail de l'année se décide au moment des vêlages. Plus ceux-ci sont rapprochés, plus l'allotement du troupeau est efficace et permet d'organiser les tâches. Les gains sont multiples : simplifier l'alimentation, gérer en commun des suivis sanitaires sur les veaux ou des adultes, réduire ou mieux prévoir les concurrences avec les autres tâches de l'exploitation, dégager de la disponibilité.

Regrouper les vêlages, c'est être plus rigoureux en terme de surveillance et de conduite de la reproduction et plus strict sur la sélection. La conduite des génisses doit être adaptée.

Témoignage de M et Mme LACAMPAGNE
Pyrénées-Atlantiques (64)

Monsieur et Madame LACAMPAGNE sont éleveurs de Blondes d'Aquitaine sur la commune de Bugnein, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont à la tête d'un troupeau de 48 mères en système naisseur-engraisseur, avec culture de maïs semence. Il y a 10 ans, afin de se rendre disponible pour des engagements professionnels, et pour faire face aux périodes de pointe sur le maïs, ils ont décidé de simplifier la conduite de leur troupeau et de grouper les vêlages en automne.

"Les vêlages groupés, c'est la tranquillité 5 mois par an". En pratique, les vêlages ont lieu du 15/08 au 31/12.
Les premiers vêlages de la saison ont lieu à l'extérieur. Toutes les génisses reçoivent leur première insémination artificielle entre 18 et 26 mois et le premier tri s'effectue dès le premier vêlage : "toutes les bêtes décalées partent à l'engraissement : la rigueur sur la saison des vêlages, c'est une priorité !". Les soins aux veaux durant les premiers jours sont facilités par la présence accrue de l'éleveur dans son troupeau à cette période. Le troupeau est géré par lot : "l'allotement, c'est la clé de la simplification du système". En fin de période hivernale, les vaches confirmées pleines partent au pâturage, les autres à l'engraissement ; puis il y a 2 lots de génisses. Quand tout le monde est dehors, les bâtiments sont libres pour l'engraissement des réformes, des génisses et des broutards.

L'éleveur est satisfait de son choix de fonctionnement : "il crée une dynamique d'élevage structurée qui libère du temps et n'a pas d'incidence sur les performances. De plus, je suis plus serein sans la contrainte des vêlages toute l'année".

Levier d'action
Organisation

Objectifs
Se libérer du temps quotidien
Se libérer des journées
Être plus efficace
Réduire la pénibilité
Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre
Troupeaux de taille moyenne
Grands bâtiments bien agencés
Stockage suffisant
Matériel : Pas d'exigence
Disponibilité au moment des vêlages

Verso : Eléments de mise en œuvre de la solution

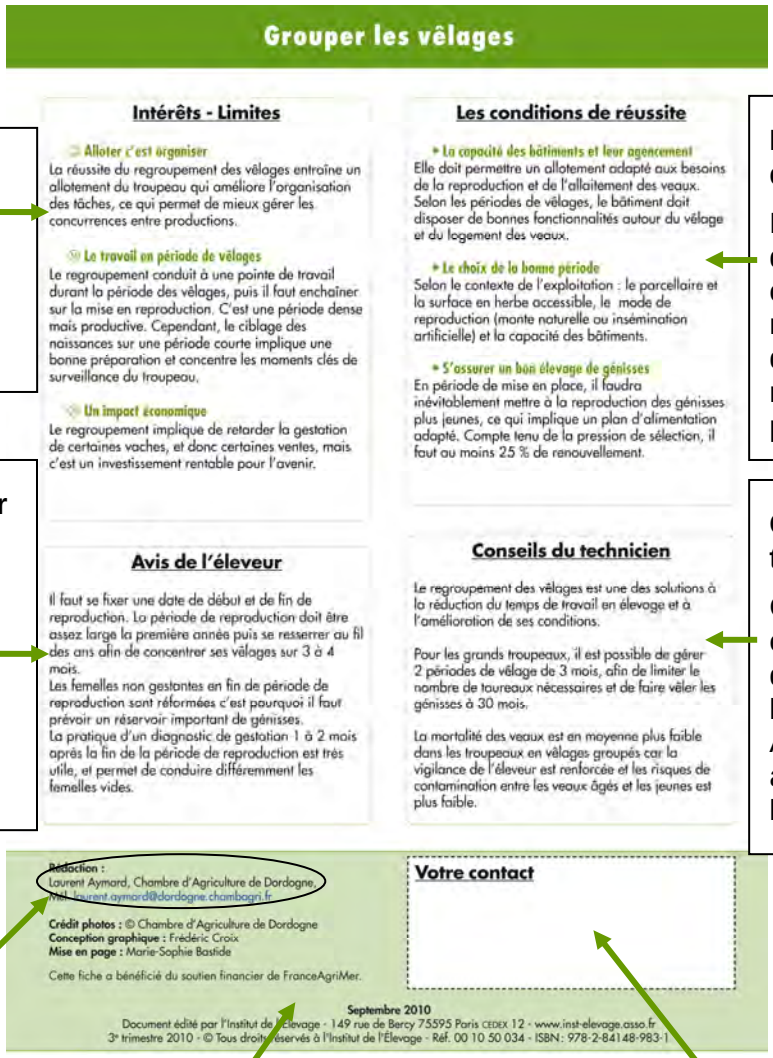

Grouper les vêlages

Intérêts - Limites

Alloter c'est organiser

La réussite du regroupement des vêlages entraîne un allotement du troupeau qui améliore l'organisation des tâches, ce qui permet de mieux gérer les concurrences entre productions.

Le travail en période de vêlages

Le regroupement conduit à une pointe de travail durant la période des vêlages, puis il faut enchaîner sur la mise en reproduction. C'est une période dense mais productive. Cependant, le ciblage des naissances sur une période courte implique une bonne préparation et concentre les moments clés de surveillance du troupeau.

Un impact économique

Le regroupement implique de retarder la gestation de certaines vaches, et donc certaines ventes, mais c'est un investissement rentable pour l'avenir.

Les conditions de réussite

• La capacité des bâtiments et leur agencement

Elle doit permettre un allotement adapté aux besoins de la reproduction et de l'allaitement des veaux. Selon les périodes de vêlages, le bâtiment doit disposer de bonnes fonctionnalités autour du vêlage et du logement des veaux.

• Le choix de la bonne période

Selon le contexte de l'exploitation : le parcellaire et la surface en herbe accessible, le mode de reproduction (monte naturelle ou insémination artificielle) et la capacité des bâtiments.

• S'assurer un bon élevage de génisses

En période de mise en place, il faudra inévitablement mettre à la reproduction des génisses plus jeunes, ce qui implique un plan d'alimentation adapté. Compte tenu de la pression de sélection, il faut au moins 25 % de renouvellement.

Avis de l'éleveur

Il faut se fixer une date de début et de fin de reproduction. La période de reproduction doit être assez large la première année puis se resserrer au fil des ans afin de concentrer ses vêlages sur 3 à 4 mois.
Les femelles non gestantes en fin de période de reproduction sont réformées c'est pourquoi il faut prévoir un réservoir important de génisses.
La pratique d'un diagnostic de gestation 1 à 2 mois après la fin de la période de reproduction est très utile, et permet de conduire différemment les femelles vides.

Conseils du technicien

Le regroupement des vêlages est une des solutions à la réduction du temps de travail en élevage et à l'amélioration de ses conditions.

Pour les grands troupeaux, il est possible de gérer 2 périodes de vêlage de 3 mois, afin de limiter le nombre de taureaux nécessaires et de faire vêler les génisses à 30 mois.

La mortalité des veaux est en moyenne plus faible dans les troupeaux en vêlages groupés car la vigilance de l'éleveur est renforcée et les risques de contamination entre les veaux âgés et les jeunes est plus faible.

Rédaction :
Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne,
Mail : laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Votre contact

Intérêts et limites

Les atouts et les contraintes de la solution sont listés ici.

Avis de l'éleveur

Les éleveurs décrivent les difficultés pratiques qu'ils ont rencontrées ou les astuces pour favoriser la mise en œuvre.

Les conditions de réussite

Principaux points de mise œuvre à connaître et à maîtriser en vue de la bonne réalisation de la pratique.

Conseils du technicien

Gain technique et modalité d'application de la pratique. Autres avantages pour la conduite.

Nom du (ou des) rédacteur(s) de la fiche et adresse électronique.

Mentions légales

Le conseiller qui déploie la démarche TraviBov auprès des éleveurs peut apposer ses coordonnées dans l'espace prévu à cet effet.

4/ Les fiches solutions

Domaine technique	N°	Titre de la fiche solution	Type de levier d'action			Pages
			Organisation	**Matériel Equipement**	**Main-d'œuvre**	
Alimentation	A1	3-4 repas par semaine	**X**			23
	A2	Ration complète	**X**	**X**		25
	A3	La fabrique d'aliments		**X**		27
Gestion du troupeau	B1	Caméra de vidéo surveillance		**X**		29
	B2	Surveillance des vêlages par SMS		**X**		31
	B3	Le box de vêlage		**X**		33
	B4	Parc de contention mobile		**X**		35
	B5	Contention en bâtiment		**X**		37
	B6	Grouper les vêlages	**X**			39
	B7	Allotement simplifié	**X**			41
	B8	Chien de troupeau			**X**	43
Paillage et gestion des déjections	C1	Limiter les manipulations de fumier	**X**			45
	C2	La pailleuse		**X**		47
Divers	E1	Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs			**X**	49

3-4 repas par semaine

Simplifier l'alimentation en modifiant les rythmes de distribution

Un moyen simple de réduire le travail lié à l'alimentation est de jouer sur la fréquence de distribution : passer d'une distribution quotidienne à un rythme moins soutenu de l'ordre de 3 à 4 distributions hebdomadaires. Testée dans les stations expérimentales des Établières (85) et de Jalogny (71) sur des troupeaux de Charolaises en régime herbager, la distribution à basse fréquence (3 fois par semaine) n'a pas eu d'incidence sur les performances animales du troupeau et a prouvé son intérêt.

Témoignage de M. TACK
Oise (60)

Monsieur TACK est éleveur de 120 vaches allaitantes et de jeunes bovins. Avec 300 ha dont la majeure partie en cultures et un salarié, l'organisation du travail est essentielle. Depuis 10 ans, il a opté pour des distributions de la ration groupées sur 3 à 4 apports par semaine. "J'ai commencé par les jeunes bovins en engraissement. Puis en 2002, j'ai lu dans la presse agricole un article présentant les premiers résultats d'essai d'une distribution de la ration 3 fois par semaine pour un troupeau de vaches allaitantes. Cela a conforté mon idée initiale et aujourd'hui l'ensemble des animaux reçoit une ration tous les 2 jours.

Nous nous sommes retrouvés à seulement 2 personnes pour travailler sur l'exploitation, un salarié et moi. Il fallait donc optimiser le temps de travail. Passer à une distribution tous les deux jours me semblait une très bonne solution. Aujourd'hui à deux, nourrir près de 300 animaux, nous prend 2 heures.

Non seulement nous avons simplifié le rythme de distribution mais aussi son mode. On mélange les pulpes, le blé, le tourteau de colza, le CMV et on distribue avec le godet du téléscopique. C'est très simple et rapide à faire. Tous les animaux reçoivent le même type de ration 4 fois par semaine : le lundi, mercredi, vendredi et samedi. De plus, on diminue la pénibilité du travail. Ici, on ne porte aucun seau !! La paille est mise à volonté sous forme de ballots dans les râteliers.

On gagne beaucoup de temps et c'est moins pénible. De plus, je n'ai pas investi dans un matériel spécifique de distribution. Il y a un intérêt économique non négligeable puisque je consomme beaucoup moins de gasoil. L'inconvénient majeur est une légère perte de croissance des taurillons. J'obtiens un GMQ d'environ 1400 g. Le mélange n'est peut être pas assez bien fait. Cependant, je gagne tellement en temps et en consommation de carburant que je peux accepter une légère baisse de performance."

Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Bâtiments accessibles

Stockage : Pas d'exigence

Capacité de transport et de distribution importante

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

3-4 repas par semaine

Intérêts - Limites

☺ Gagner du temps

Selon le contexte, jusqu'à 3 heures par semaine sur la distribution.

☺ Simplifier l'organisation sur plusieurs sites

Cette technique permet d'organiser la distribution des rations sur plusieurs sites et gérer une situation de bâtiments dispersés.

☺ Un bon moyen pour se libérer du travail sur un jour

Cette pratique est facile à mettre en œuvre pour se libérer du travail d'astreinte le week-end.

☹ Un impact sur la qualité de la ration

La limite essentielle réside dans la conservation des fourrages dans l'auge. En alimentation hivernale, il y a peu de risque de reprise des fermentations et de réchauffement du fourrage dans l'auge. En été, cela peut avoir des conséquences sur la qualité de la ration à partir de fourrages humides et sur les performances des animaux à l'engraissement.

Les conditions de réussite

• Des auges ou des tables d'alimentation adaptées

En pratique, les vaches consomment 75 % du fourrage distribué dès le premier jour. La quantité restante doit être rapprochée le lendemain.

• Gérer l'allotement

La réduction de la fréquence d'apport est envisageable quelle que soit la gestion des lots, mais l'allotement doit être bien organisé. Il faut être vigilant quant aux lots de taille importante où la concurrence entre animaux peut limiter l'accès, plus particulièrement dans le cas des animaux en croissance comme les génisses.

• Gérer les apports

Il faut prévoir de l'ordre de 10 % de foin en plus afin de compenser les pertes et les surconsommations.

Avis de l'éleveur

Cette pratique permet aussi d'organiser le travail selon les disponibilités du salarié.

Au niveau des bâtiments, les couloirs doivent être assez larges pour ne pas rouler sur la ration, et il faut s'assurer d'un accès direct aux râteliers de foin.

Question surveillance, les animaux sont plus tranquilles, ce qui facilite leur observation.

Conseils du technicien

Le concentré peut être également apporté 2 à 3 fois par semaine avec une ration à base d'ensilage d'herbe. Dans ce cas, il est préférable de le mélanger grossièrement à la ration. Avec une ration à base de foin, la quantité de concentré distribuée est très dépendante de sa valeur alimentaire. Lorsque la quantité apportée est importante (supérieure à 1 ou 1,5 kg par jour), il est préférable de la distribuer quotidiennement.

L'apport quotidien peut aussi s'envisager pour des quantités supérieures (+ 2 kg par jour) et dans le cadre d'un besoin de contention du troupeau pour des manipulations, des surveillances (chaleurs…) ou le curage de la stabulation. L'usage des cornadis peut éviter la concurrence entre animaux.

Rédaction :
Vincent Gravet, Chambre d'Agriculture de l'Oise,
Mél. vincent.gravet@agri60.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de l'Oise
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Ration complète

Distribuer une ration unique pour le maximum d'animaux

Avec la ration complète, le troupeau est affourragé en un seul passage, simplifiant ainsi le travail de distribution et d'alimentation. La préparation de la ration complète nécessite l'emploi d'une mélangeuse, ainsi que des installations et un aménagement de bâtiments adaptés à son utilisation. L'ajustement aux besoins des animaux se fait par les quantités distribuées. Une partie des concentrés peut être apportée séparément.

Témoignage de M. BADIN
Lot et Garonne (47)

Monsieur BADIN est éleveur de Blondes d'Aquitaine sur la commune de Lannes, au Sud du Lot-et-Garonne. Il travaille seul sur son exploitation et gère un troupeau en agrandissement, de 60 mères actuellement. Il y a 3 ans, pour remplacer la dessileuse-pailleuse qu'il utilisait jusqu'alors, il a fait le choix d'une mélangeuse à pales : "c'est sûr que ça fait un gros investissement, mais l'outil me paraissait intéressant pour repenser complètement l'alimentation, l'astreinte de la distribution et la pénibilité de l'affouragement en foin. J'ai abordé l'acquisition de la machine sous l'angle travail". Pour préparer la ration complète, la paille et le foin sont mouillés pour un meilleur mélange. L'ensilage de maïs, le concentré et les minéraux sont incorporés ensuite dans la mélangeuse. La préparation du mélange prend 1 heure car le silo de maïs n'est pas à proximité du bâtiment. La distribution dure 10 minutes : "idéalement, il faudrait avoir tout à proximité avec cet outil qui permet de gagner du temps".

L'utilisation de la mélangeuse procure de la souplesse au pâturage et au système fourrager : "un été un peu court au niveau des prairies, je peux me servir de la mélangeuse pour distribuer le long des clôtures, plutôt que de rentrer les vaches".

Pour Monsieur BADIN, l'intérêt de la ration complète repose également sur la possibilité de valoriser des sous-produits : "l'année de la sécheresse, j'ai valorisé de la paille avec de la mélasse pour la rendre plus appétente. J'ai également valorisé des résidus de récolte de sorgho grain enrubannés dans une ration paille-sorgho et je n'ai pas eu de problème particulier".

Levier d'action

- Organisation
- Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Grands troupeaux

Bâtiments accessibles

Stockage proche

Capacité de traction importante

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Ration complète

Intérêts - Limites

☺ Réduire les temps de trajet

La capacité de la mélangeuse permet aussi de réduire des temps de trajets pour l'affouragement dans des stabulations éloignées.

☹ Le coût de l'investissement

Il doit être ramené aux quantités de fourrages à distribuer et est d'autant mieux rentabilisé que le troupeau est de dimension suffisante.

Il faut compter entre 20 000 € et 35 000 €.

Les conditions de réussite

• Les bâtiments doivent être adaptés

Avec des accès faciles aux points d'alimentation (largeur et hauteur de couloirs), et des tables d'alimentations ou des auges de bonne capacité. De même, le stockage des aliments doit être agencé afin de permettre le chargement (fourrages et concentrés) et de limiter les déplacements.

• La puissance du tracteur

Elle doit être adaptée au type et au volume de la mélangeuse (jusqu'à 100 cv).

• Adapter les rations

Faire des lots d'animaux homogènes par rapport à leurs besoins alimentaires et adapter le plan de rationnement aux besoins moyens du lot. Pour cela, des analyses sont recommandées.

Avis de l'éleveur

"Dans la pratique, les animaux sont triés en 4 lots : les vaches vides, en lactation, en gestation et les génisses. La ration est calée sur les besoins moyens du troupeau. Pour les vaches à forts besoins, un apport de concentrés supplémentaire est effectué, soit manuellement, soit par la re-concentration d'une partie de la ration gardée dans la mélangeuse à cet effet. La ration a suffisamment d'encombrement pour être consommée progressivement et il y a toujours de l'aliment sur la table d'alimentation, ça crée moins de concurrence et moins de compétition entre les animaux. Je mets même plus d'animaux qu'il n'y a de place au cornadis".

Il est nécessaire de repousser quotidiennement l'aliment : "ça peut être un inconvénient mais quand je repousse, ça prend 5 minutes 2 fois par jour et ça me permet d'observer les animaux. Et quand je ne suis pas là, je le fais le soir : pas de problème, les vaches attendent".

Conseils du technicien

L'emploi d'une mélangeuse accroît l'ingestibilité des fourrages et leur consommation par les animaux avec un effet constaté par les éleveurs sur la croissance et l'engraissement.

Compter une consommation de paille et foin supérieure de 10 et 20 % par rapport à une distribution à volonté séparée.

3 types de rations sont possibles :

- un seul mélange à volonté, complété par des céréales si besoin : concentration énergétique moyenne,
- un seul mélange rationné, complété par des fourrages grossiers à volonté : concentration énergétique élevée,
- 2 types de rations : une à forte concentration énergétique, l'autre à faible concentration énergétique.

Les animaux à l'engraissement devront avoir un régime spécifique à forte concentration énergétique.

Rédaction :
Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne,
Mél. laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

La fabrique d'aliment

Fabriquer ses concentrés à la ferme pour réduire la pénibilité du travail

Fabriquer son aliment concentré permet de bien valoriser les céréales, les protéagineux, voire même les oléagineux (sous forme de tourteau) de son exploitation. C'est aussi une bonne façon de réorganiser la distribution des concentrés et de réduire sa pénibilité notamment si on utilise une mélangeuse.

Témoignage de MM. LABESSE
Indre (36)

Dominique Labesse et son fils Arnaud, associés en EARL, travaillent ensemble sur une exploitation de 195 ha : 118 ha sont exploités en herbe, prairies temporaires et permanentes, et 77 ha sont consacrés à la culture de céréales, oléagineux et protéagineux. L'exploitation est située sur la commune de Chassignolles, en petite région Boischaut-Sud.
"Le cheptel bovin viande compte 80 charolaises dont la production est commercialisée en broutards pour les mâles au marché de Châteaumeillant dans le Cher et en génisses finies pour les femelles ; toutes les réformes sont vendues grasses à des abatteurs locaux.
Nous entretenons également un élevage équin constitué de 6 poulinières (en propriété et pension) et leur suite.
Jusqu'à l'hiver 2008, tous les aliments bovins et équins étaient constitués de céréales aplaties de l'exploitation et d'un complémentaire du commerce. En 2009, nous avons fait le choix d'investir dans une fabrique d'aliment à la ferme pour élaborer tous les concentrés à partir de céréales (orge et blé), tourteau de colza et aliments minéraux vitaminés."
L'investissement a permis de fiabiliser l'élaboration des aliments et de simplifier la distribution aux animaux. L'été, l'aliment est chargé dans le godet du tracteur directement sous la mélangeuse et emmené dans les nourrisseurs à veaux. L'hiver, les mélanges sont chargés dans des bacs à eau et déposés en bout d'allées d'alimentation des stabulations.
C'est un gain indéniable sur le travail de tous les jours : "Pour les deux espèces, la consommation totale représente 90 tonnes d'aliment par an et tout est pratiquement mécanisé".

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Bâtiments : Pas d'exigence

Stockage proche

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

La fabrique d'aliment

Intérêts - Limites

☺ Moins de manutention

L'organisation du stockage des aliments et de la transformation permet d'éviter les transports manuels répétitifs et souvent pénibles.

☺ Maîtrise de la composition de l'aliment

Elle permet de bien valoriser les aliments produits sur l'exploitation et renforce leur traçabilité.

☺ Choix d'organisation

La transformation peut être réalisée à des moments choisis hors périodes de concurrence.

☹ Coût de l'investissement

Il n'est pas négligeable surtout si les bâtiments ne sont pas adaptés. Mais du matériel d'occasion peut très bien convenir pour débuter un atelier FAF.

Les conditions de réussite

- **Adapter l'installation et l'équipement à la dimension du troupeau et aux types d'animaux**

Aujourd'hui, on peut retenir un maximum de 300 € par tonne d'aliment fabriqué annuellement comme montant d'investissement. Cependant dans les régions où l'aliment du commerce est plus coûteux, des dépenses plus conséquentes peuvent être supportables.

- **Une fabrique d'aliments peut-être réduite à sa plus simple expression : aplatisseur et stockage des matières premières**

Le développement des troupeaux conduit à sophistiquer les équipements de façon à minimiser le temps de travail et la pénibilité.

Avis de l'éleveur

Avant tout investissement, il faut s'entourer de conseils et visiter plusieurs réalisations afin de retenir la conception la plus adaptée à son exploitation et ses attentes ; il existe autant de modèle de FAF qu'il y a d'éleveurs fabriquant les aliments à la ferme.

Chez nous, l'investissement est rentable : le premier hiver, l'aliment destiné aux bovins a coûté 205 € par tonne de matières premières, fabrication comprise.

L'agencement des bâtiments est primordiale. De lui, dépendent les investissements et la bonne organisation de la distribution de la ration. Il faut raisonner l'emplacement et la taille des cellules de stockage.

Conseils du technicien

L'absence de céréales sur l'exploitation ne doit pas être un frein à la décision d'investissement dans une fabrique d'aliment. Il existe des solutions légales pour la vente directe de céréales entre agriculteurs.

Il est indispensable d'estimer le montant d'investissement supportable en fonction de la situation de départ : coût des aliments actuels, tonnage consommé. Le tonnage est l'élément clé pour dimensionner l'équipement et préciser le degré d'automation nécessaire.

Rédaction :
Philippe Rochais et Claude Vincent, Chambre d'Agriculture de l'Indre,
Mél. philippe.rochais@indre.chambagri.fr,
claude.vincent@indre.chambagri.fr
Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de l'Indre
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Caméra de vidéosurveillance

Se faciliter la vie avec la vidéo

L'augmentation de la taille des troupeaux, la multiplication des sites d'élevage … accroissent le temps consacré à la surveillance des troupeaux. Or, les bons résultats techniques (et donc économiques !) des exploitations passent par une observation suffisamment longue et fréquente.

La caméra de vidéosurveillance permet à l'éleveur de visualiser l'animal, pour vérifier, de chez lui, son comportement. Elle accroît le confort de vie et améliore l'efficacité en évitant les déplacements nocturnes inutiles.

Ce matériel est particulièrement apprécié lorsque les vêlages sont groupés sur deux ou trois mois d'hiver et imposeraient à l'éleveur de se lever quasiment toutes les nuits.

Témoignage de Michèle et Alain DORISON
Sarthe (72)

Michèle et Alain DORISON élèvent 70 charolaises à Jauzé, au nord de la Sarthe. La caméra de surveillance joue un rôle central dans la conduite de ce système naisseur-engraisseur.

Il y a 20 ans, des amis leurs faisaient découvrir ce système de surveillance. "Nous avons tout de suite été conquis et avons décidé de nous équiper". Leur caméra n'est peut-être plus toute récente, en noir et blanc et sans zoom. "Peu importe : nos vaches charolaises apparaissent toujours blanches sur l'écran". Mais elle est indispensable dans leur travail quotidien.

La caméra est essentielle pendant la période des vêlages et pour vérifier que les veaux tètent correctement leurs mères. Son positionnement permet d'avoir une vue centrale sur tout le bâtiment. Ce qui porte ces fruits, puisque la mortalité dans le troupeau est inférieure à 3 % depuis de nombreuses années. "Durant l'hiver, j'allume la caméra toutes les 2 ou 3 heures. Un rapide coup d'œil pour vérifier que tout le monde va bien et je me rendors aussitôt" confie Alain. "Fini le temps où il fallait se vêtir et chausser les bottes pour pouvoir aller surveiller sur place. Et au final ne pas se rendormir. C'est autant de fatigue d'économisée".

La caméra est également un formidable outil de diagnostic des chaleurs. "Quand nous sommes avec les vaches, elles ne réagissent pas de la même manière : elles attendent d'être soignées". Sans parler des surveillances quotidiennes, pour vérifier notamment que les animaux ne sont pas coincés au cornadis ou malades.

Alain et Michèle reconnaissent volontiers qu'ils ont parfois l'impression de vivre au milieu de leurs vaches. "Le boulot continue même la nuit dans la chambre, ce qui peut déplaire à de jeunes couples". Mais voilà bien un investissement qu'ils n'ont jamais regretté.

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- **Se libérer du temps quotidien**
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- **Réduire la pénibilité**
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Bâtiments agencés pour de la vidéosurveillance

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Caméra de vidéosurveillance

Intérêts - Limites

☺ Réduit les concurrences de tâches

La vidéo permet de mieux gérer les pointes de travail et les concurrences entre les périodes de suivi du troupeau et les travaux des champs ou les autres activités.

☹ Toujours obligé de se réveiller

Pour assurer une surveillance de nuit, il faut se réveiller.

☹ Le coût d'investissement

Il reste élevé et varie fortement selon l'exploitation et les objectifs de l'éleveur (surveillance d'un local ou de l'ensemble des animaux, options complémentaires, etc.).

Avis de l'éleveur

"La qualité du matériel est primordiale : dans une stabulation, les conditions sont parfois agressives entre la poussière et l'ammoniac. La caméra doit faire gagner du temps, pas en perdre en réparation. La proximité et la compétence du service après-vente ne sont pas à négliger non plus.

Notre système est facile d'entretien. Chaque été, la caméra est débranchée. Une fois par an, on passe un coup de chiffon sur les parties vitrées.

C'est vraiment l'outil indispensable pour tous les éleveurs, mais sans doute encore plus pour ceux qui travaillent seuls sur leur exploitation. C'est un investissement rapidement rentabilisé".

Les conditions de réussite

• Bien définir ses objectifs de surveillance

Simple système de surveillance des vêlages ou utilisation multifonctionnelle comme les vêlages, la détection des chaleurs, la surveillance des bâtiments, de l'ensemble du troupeau.

• Adapter l'installation

Nombre de récepteurs par caméra (équipement de tous les associés ou non), nombre de caméras par récepteur (équipement de tous les bâtiments), utilisation à distance (en déplacement) par internet ou téléphonie, etc.

• Examiner ses besoins en équipements ou options complémentaires

Enregistrement des images, mise en route et arrêt de l'éclairage du bâtiment, déblocage des cornadis à distance, déclenchement du racleur automatique, etc.

Conseils du technicien

L'installation choisie est la combinaison d'options à 3 niveaux :

L'émission : la caméra fixe permet de surveiller un espace limité comme le box de vêlage ; la caméra sur tourelle pour une surveillance à 360° possible jusqu'à 4 parcs ; la caméra sur rail pour surveiller l'ensemble d'un bâtiment de grande longueur (> 40 mètres).

La transmission :

- coaxiale ou hertzienne. Deux solutions s'offrent dans ce cas : par câble mais l'utilisation est limitée sauf si l'on dispose de relais ; par antenne (attention aux obstacles entre l'émetteur et le récepteur, les antennes doivent se voir entre elles),
- numérique par transmission téléphonique système numérique ou par Internet ou Wifi qui nécessite une connexion ADSL.

La réception : via un téléviseur, un ordinateur, un pocket phone, etc.

Rédaction :
Philippe Dimon, Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Mél. philippe.dimon@sarthe.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Surveillance des vêlages par S.M.S.

Connaître l'évolution des vêlages avec son téléphone portable

Un laboratoire a développé des sondes vaginales qui communiquent des informations sur un téléphone portable via une base GSM afin de prévenir de l'imminence des vêlages.

Cette sonde doit être positionnée dans l'animal au moins 10 jours avant la date de vêlage prévue. La température de l'animal peut ainsi être consultée régulièrement et son analyse déclenche une alerte 48 heures avant vêlage. Une nouvelle alerte est envoyée lors de la rupture de la poche des eaux où il y a expulsion de la sonde.

Témoignage de M. Pascal TEULET, Dordogne (24)

Pascal gère un troupeau bovin de 80 vaches blondes d'Aquitaine, du Gaec du Dognon. L'exploitation comprend également un élevage porcin de 600 truies "naisseur-engraisseur".

Pour répondre à la problématique de la surveillance des vêlages et du taux de mortalité à la naissance trop élevé depuis quelques années, le Gaec décide en 2009 de s'équiper du système VEL'PHONE de la société MEDRIA.

"Cet appareil me permet d'intervenir sur les vêlages au bon moment. Je réalise assez régulièrement des échographies et je place les sondes vaginales entre 1 semaine et 1 mois avant la date du terme. Ensuite, des messages indiquant la température des animaux sondés me sont envoyés tous les jours à midi. Les messages "48 heures avant vêlage" parviennent en direct la journée et en différé au matin pour les évènements de la nuit. Le message de "début de vêlage" est différé de 45 mn la nuit, mais j'ai prévu d'allonger le différé de 30 mn afin de m'éviter une attente inutile, il faut d'abord laisser la vache travailler toute seule.

Pour moi qui ai des vêlages toute l'année, cet équipement a considérablement réduit le temps de surveillance tout en étant plus serein. Afin d'être encore plus efficace dans mes interventions, j'ai prévu de remettre en service ma caméra de surveillance."

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- **Être plus efficace**
- **Réduire la pénibilité**
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Vêlages sur un seul site

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Surveillance des vêlages par S.M.S.

Intérêts - Limites

☺ Réduit les concurrences de tâches

Permet de mieux gérer les pointes de travail et les concurrences entre les périodes de suivi du troupeau et les travaux des champs ou les autres activités.

☹ Le coût

Le coût de l'investissement reste élevé (de 3 à 4 000 €) et un abonnement SMS de 12 € par mois est nécessaire.

Pour des troupeaux en vêlage groupé, cet investissement peut être partagé entre 2 éleveurs si les périodes de vêlages ne se chevauchent pas.

☹ La mise en oeuvre

Nécessite de connaître la date du terme de la gestation, d'effectuer la mise en place puis de récupérer et nettoyer la sonde.

Les conditions de réussite

• Réfléchir à l'installation

La base de réception des températures doit être située dans une zone couverte par un opérateur téléphonique. Elle capte les températures des sondes dans un rayon de 200 m, son utilisation au pâturage peut donc être limitée. Les lieux habituels de présence (domicile, travail…) doivent également être situés dans une zone couverte.

• Avoir de bons équipements

Disposer d'équipements de contention permettant de mettre en place les sondes vaginales.

Disposer des informations permettant d'évaluer la date du terme (date de fécondation ou échographie).

Avis de l'éleveur

Pour être efficace, cet outil demande un temps d'apprentissage mais après quelques semaines, recevoir ces informations est très sécurisant.

La connaissance du troupeau peut aussi permettre de sélectionner les femelles que l'on souhaite équiper de la sonde.

Le travail de récupération de la sonde est parfois un peu fastidieux, si elles étaient de couleur vive cela serait plus facile.

Conseils du technicien

Cet équipement peut répondre à un ou plusieurs objectifs :

- gagner du temps de surveillance,
- éviter la fatigue liée aux nuits entrecoupées,
- alléger le stress de l'intervention au bon moment,
- diminuer la mortalité à la naissance des veaux.

Le boîtier GSM peu également servir de récepteur pour des colliers détecteurs de chaleur.

Rédaction :
Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne,
Mél. laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Le box de vêlage

Le box de vêlage pour améliorer la sécurité de l'éleveur

Dans des conditions naturelles, les vaches se détachent du troupeau au moment de vêler, à la recherche d'une plus grande liberté de mouvement. Les box offrent des conditions d'espace et de tranquillité optimales à la mise bas, permettant ainsi de diminuer le nombre d'interventions au vêlage, améliorant aussi la sécurité de l'éleveur, sa sérénité et son temps de travail.

Quand il est nécessaire d'intervenir auprès de la vache ou du veau, l'isolement des animaux sécurise l'éleveur dans les soins et manipulations diverses.

Témoignage de M. Pascal OLIVIER Puy-de-Dôme (63)

En 2007, Pascal OLIVIER a construit une stabulation paillée pour ses charolaises, en prolongement d'une aire paillée existante.
Auparavant, les vêlages se déroulaient dans une étable entravée, avec tous les risques que ce type de bâtiment comporte.
Afin de concevoir des box de vêlage les plus fonctionnels possible, Pascal a visité plusieurs bâtiments et sa pratique de l'entraide avec d'autres éleveurs allaitants lui a permis d'inventorier les différents équipements proposés.
L'objectif étant d'assurer seul le suivi et le vêlage de 70 vaches de début décembre à fin mars, dès la conception du projet, l'éleveur a opté pour un box de vêlage de 5 m de large (une travée), le deuxième box faisant 4.20 m afin de garder la place pour un couloir de service de 0.80 m entre les 2.
Chaque box de vêlage est prolongé de 2 box d'apprentissage (un plus petit pour les vaches les plus récalcitrantes) et un box à veaux.
L'accès à chaque box se fait à partir du couloir de service, par un passage d'homme intégré à la barrière.
Le box de vêlage comprend un panneau entier de cornadis autobloquants le long du couloir d'alimentation, un cornadis d'insémination intégré à la barrière, ainsi qu'une barrière à césarienne. Le cornadis d'insémination peut se fermer à distance à l'aide d'une corde, lorsque l'éleveur se situe derrière la vache. Le portillon fixé sur la même barrière permet de fermer le cornadis d'insémination lorsque celui-ci ne sert pas, sinon les veaux peuvent traverser, voire se coincer.
La même barrière à césarienne sert pour les 2 box de vêlage : l'éleveur la déplace lorsque le premier lot de vaches a fini de vêler.
Le couloir de service fait office de couloir de circulation lors de la pesée des veaux, le tri des animaux ou l'embarquement.
Les box d'apprentissage sont utilisés pour le tri, la pesée et l'isolement avant le chargement.

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Suffisamment d'espace dans les bâtiments

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Le box de vêlage

Intérêts - Limites

☺ Sécurité

Amélioration de la sécurité de l'éleveur.

Bien être pour les animaux : pas de risques d'étranglement car le cornadis d'insémination descend très bas.

Pas de vaches à attraper à la corde.

☹ Coût

Les barrières supplémentaires représentent un coût non négligeable.

☹ Mise en oeuvre

Le box de vêlage prend de la place dans le bâtiment.

Avis de l'éleveur

Il vaut mieux placer le cornadis d'insémination contre une barrière qui s'ouvre et offre ainsi un dégagement que contre un mur.

Une corde peut permettre de manœuvrer le cornadis à distance.

La largeur du box doit être de 4 mètres, voire 5 mètres, pour que la vache puisse se coucher en travers.

Il faut prévoir au minimum 4 mètres derrière le cornadis à césarienne en cas de recours à la vêleuse.

Les conditions de réussite

Le box doit être d'une taille suffisante (au moins 10 m^2 par animal), dans un lieu où l'air est de bonne qualité.

Il doit être suffisamment paillé.

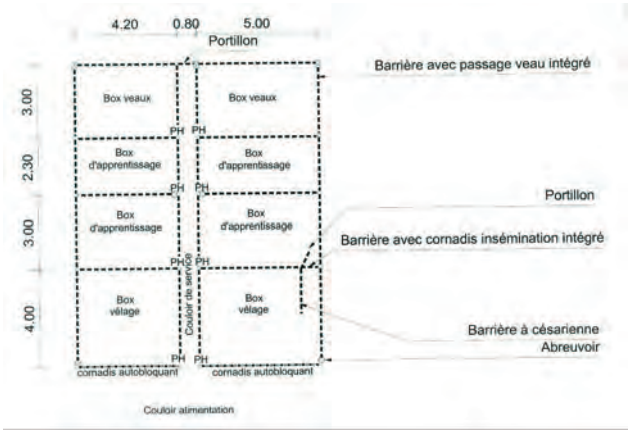

Coût de l'investissement

L'ensemble des box est constitué par des barrières lisses, réparties comme suit :

- 4 barrières pour abreuvoir
- 2 barrières avec cornadis d'insémination
- 8 barrières avec passage d'homme, portillon intégré
- 2 barrières avec passage à veaux
- 8 barrières simples
- 2 portillons
- 1 barrière à césarienne
- 18 poteaux et fixations

Le prix catalogue 2010 se situe aux environ de 8500 €. Des économies substantielles peuvent être envisagées mais en imposant 2 personnes pour manipuler les animaux et en enjambant les barrières.

Le surcoût annuel de ces box fonctionnels représente 200 €/an en considérant un amortissement de 20 ans.

Rédaction :
Eliane Teissandier, EDE du Puy-de-Dôme,
Mél. eteissandier@puy-de-dome-ede.com

Crédit photos : © EDE du Puy-de-Dôme
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Parc de contention mobile

Rationnaliser les manipulations du troupeau grâce à un parc de contention

La taille des élevages a fortement augmenté et les pratiques se sont modifiées. Les élevages exigent des interventions fréquentes, à réaliser sans perdre de temps.

Pour faciliter et sécuriser les interventions, il est recommandé de s'équiper d'un matériel de contention adapté, d'autant que de nombreux acteurs sont également susceptibles de venir au contact du troupeau (inséminateurs, vétérinaires…) et l'éleveur s'engage à garantir leur sécurité en cas de manipulations des animaux.

Témoignage de M. Fabrice BONY
Puy-de-Dôme (63)

Fabrice élève un troupeau bovin de 75 charolaises en production de broutard. Il utilise le parc mobile essentiellement pour les pesées et les tris d'animaux mais aussi pour la contention d'un animal malade, les vaccins, la tonte avant l'entrée en stabulation. La prophylaxie et les déparasitages sont plutôt réalisés aux cornadis dans la stabulation.

En été, le parc est installé à l'entrée de l'estive et l'hiver autour des bâtiments de l'exploitation. Le transport est réalisé avec le plateau à fourrage et le montage est effectué en une heure, à une seule personne.

Le parc de contention mobile de l'éleveur est constitué de 13 barrières galvanisées de 3 mètres de long et 1.7 m de haut, pesant chacune 40 kg environ et reliées entre elles par des chaînes. Il comporte également une barrière avec porte intégrée, 4 barrières cintrées permettant de réaliser un demi-cercle, un couloir de contention de 7 m de long et une porte de contention en bout de couloir. L'ensemble est adossé à 11 m de glissière rigide délimitant l'entrée de l'estive et permettant d'agrandir le parc.

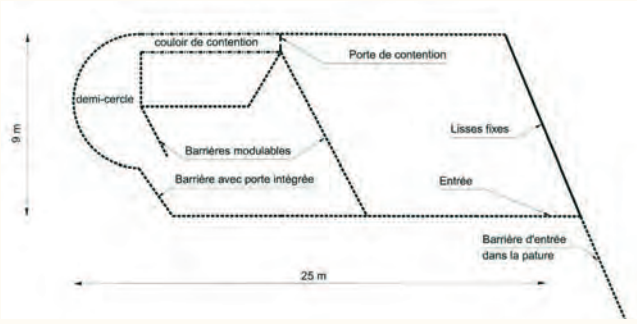

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Bâtiments : Pas d'exigence

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Parc de contention mobile

Intérêts - Limites

☺ Faisabilité de mise en oeuvre

Le parc est modulable et déplaçable. Une seule personne peut porter les barrières et les pieds arrondis permettent de les glisser facilement sur le sol. Les chaînes assurent une fixation rapide et simple même si le sol n'est pas parfaitement plat.

☹ ... mais des imperfections de conception

Les barrières du couloir sont ajourées et les habiller avec une tôle ou de l'aggloméré les alourdit.

Le couloir n'étant pas réglable, les tous jeunes veaux parviennent à faire demi-tour.

Les chaînes se coincent parfois et se cassent lors du transport ou de la manutention.

Les conditions de réussite

• Stabiliser le sol

Un sol stabilisé est un plus pour améliorer et fiabiliser l'implantation du parc.

• Réfléchir à l'installation

Faire une première année d'essai et ne stabiliser le sol que si l'emplacement et la conception du parc conviennent.

Avis de l'éleveur

Disposer le parc de façon à créer un entonnoir avec un angle de parcelle par exemple pour faciliter l'entrée des animaux.

Prévoir 2 à 3 barrières supplémentaires avec porte intégrée.

Conseils du technicien

Les barrières peuvent être utilisées l'hiver pour l'embarquement des animaux ou pour créer des parcs supplémentaires.

Cet équipement est apprécié de tous les intervenants extérieurs : vétérinaires, contrôleurs de performances, marchands, etc.

Rédaction :
Eliane Teissandier, EDE du Puy-de-Dôme,
Mél. eteissandier@puy-de-dome-ede.com

Crédit photos : © EDE du Puy-de-Dôme
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Contention en bâtiment

Travailler en sécurité avec un équipement de contention en bâtiment

En élevage bovin, les interventions sont fréquentes : vaccination, soins, identification, pesées, embarquement, … et trop souvent sources d'accidents. Un équipement de contention bien conçu permet aux agriculteurs, vétérinaires ou inséminateurs de travailler en sécurité. De plus, l'amélioration des conditions de travail permet un gain de temps précieux et la possibilité d'intervenir seul.

Pour être fonctionnelle, la contention doit être réfléchie lors de la conception ou du réaménagement d'un bâtiment. Un système performant permet de réduire le temps de travail d'astreinte consacré au troupeau.

Témoignage de M. Thierry CHARTIER Sarthe (72)

Thierry CHARTIER est éleveur de charolaises en Sarthe, sur la commune de St Hilaire le Lierru. Avec un troupeau de 60 vaches allaitantes et l'engraissement de 110 taurillons, le travail ne manque pas sur la ferme. Son objectif, lors de la conception du système de contention, était de pouvoir manipuler les taurillons tout seul et en toute sécurité. "Je travaille seul sur l'exploitation et je ne voulais pas déranger mon épouse ou mes voisins à la moindre occasion". Après plusieurs contacts auprès de la MSA et de la Chambre d'agriculture ainsi qu'une lecture assidue de la presse agricole, Thierry CHARTIER opte pour un parc de rassemblement circulaire, muni d'une barrière avec un système anti-retour. "C'est l'idéal, car les animaux ne sont jamais bloqués dans les angles comme c'est parfois le cas dans les parcs rectangulaires". Entre les pesées, les vaccinations et le curage du fumier, chaque taurillon est sorti entre 8 et 10 fois de sa case. "Cela ne me pose aucun problème, les animaux sont habitués à être manipulés. J'arrive ainsi à vacciner 20 taurillons en moins d'une demi-heure. Et si un animal est malade, je peux le soigner immédiatement". De nombreux passages d'hommes ont été aménagés et le couloir de contention respecte les règles de construction préconisées : en bois, d'une largeur de 0.80 m, les parois sont pleines jusqu'à 1.50 m de hauteur, il peut accueillir jusqu'à 6 taurillons. Une porte de contention, avec blocage automatique est installée au bout du couloir, légèrement de biais, pour faciliter l'avancée des animaux. A ce jour, il ne manque qu'un marche pied pour accéder plus facilement aux taurillons positionnés dans le couloir de contention.
Pour un coût estimé à environ 5 500 € (date de construction : 2006), Thierry ne regrette pas son investissement : "si c'était à refaire, je choisirai exactement le même système".

Levier d'action

- Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Grands troupeaux

Grands bâtiments bien agencés

Stockage proche

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Contention en bâtiment

Intérêts - Limites

☺ L'amélioration des performances techniques

Cela passe par un suivi rigoureux des croissances des jeunes bovins, génisses et taurillons en particulier. Un système de contention adapté permet de manipuler et de peser fréquemment et en toute sécurité les animaux.

☹ La surface nécessaire à l'implantation du système de contention

Il faut beaucoup de place autour pour les accès liés à l'embarquement. L'installation des équipements sous un bâtiment augmente le coût de construction de l'ensemble pour un même nombre d'animaux logés.

Les conditions de réussite

• Faire le choix du bon emplacement

Le parc et le couloir de contention ne seront efficaces que s'ils sont situés dans un lieu de passage d'animaux, à proximité des bâtiments ou des accès aux pâturages, sans oublier la proximité d'une voie accessible aux camions de transport.

• Respecter les normes

Pour le dimensionnement du parc de rassemblement et du couloir de contention.

Suivant le type d'animaux à contenir, de l'importance et de la fréquence des interventions à réaliser, le système pourra être complété d'une porte de tri, d'une cage de contention et d'un quai d'embarquement.

Avis de l'éleveur

"Il est important de prendre le temps de réfléchir à son système de contention : chaque exploitation est particulière et les plans tout fait ne sont pas toujours adaptés.

Aux nombreux visiteurs qui viennent voir mon parc circulaire, je donne toujours le même conseil : ne bétonnez pas trop rapidement le sol du parc de rassemblement. Pendant une année, il est préférable de laisser le sol en terre battue. Si vous avez des modifications à faire (et il y en a toujours !) ce sera plus facile que de devoir casser un béton armé neuf. Une fois que vous êtes habitués à votre installation et que vous l'avez vue fonctionner dans toutes les situations possibles, rien ne vous empêche de construire en dur.

Le rainurage des bétons est également primordial : en extérieur, une légère brume rend glissantes les surfaces trop lisses."

Conseils du technicien

Pour le parc de rassemblement, compter 1,5 m² par gros bovins ou 2,5 m² par couple vache/veau. La forme allongée est la mieux adaptée notamment pour éviter les mouvements tournants. La largeur maximum conseillée est de 3,5 m. La barrière d'accès au parc, large d'au moins 2,5 m doit s'ouvrir vers l'extérieur. Ne pas oublier de nombreux passages d'homme pour des dégagements en toute sécurité.

Le couloir de contention doit mesurer entre 5 et 10 m. Eviter les couloirs rectilignes : un bovin avancera toujours mieux s'il ne peut pas voir le fond. Pour des bovins adultes, prévoir une largeur de 0,7 à 0,75 m. Les parois doivent être pleines et lisses jusqu'à 1,2 m de façon à ce que les animaux ne puissent se coincer une patte ou une corne. Enfin, ne pas oublier les systèmes anti-recul dans le couloir.

Rédaction :
Philippe Dimon, Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Mél. philippe.dimon@sarthe.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Grouper les vêlages

Organiser son travail par une bonne gestion de la reproduction

Le travail de l'année se décide au moment des vêlages. Plus ceux-ci sont rapprochés, plus l'allotement du troupeau est efficace et permet d'organiser les tâches. Les gains sont multiples : simplifier l'alimentation, gérer en commun des suivis sanitaires sur les veaux ou des adultes, réduire ou mieux prévoir les concurrences avec les autres tâches de l'exploitation, dégager de la disponibilité.

Regrouper les vêlages, c'est être plus rigoureux en terme de surveillance et de conduite de la reproduction et plus strict sur la sélection. La conduite des génisses doit être adaptée.

Témoignage de M et Mme LACAMPAGNE
Pyrénées-Atlantiques (64)

Monsieur et Madame LACAMPAGNE sont éleveurs de Blondes d'Aquitaine sur la commune de Bugnein, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont à la tête d'un troupeau de 48 mères en système naisseur-engraisseur, avec culture de maïs semence. Il y a 10 ans, afin de se rendre disponible pour des engagements professionnels, et pour faire face aux périodes de pointe sur le maïs, ils ont décidé de simplifier la conduite de leur troupeau et de grouper les vêlages en automne.

"Les vêlages groupés, c'est la tranquillité 5 mois par an". En pratique, les vêlages ont lieu du 15/08 au 31/12.
Les premiers vêlages de la saison ont lieu à l'extérieur. Toutes les génisses reçoivent leur première insémination artificielle entre 18 et 26 mois et le premier tri s'effectue dès le premier vêlage : "toutes les bêtes décalées partent à l'engraissement : la rigueur sur la saison des vêlages, c'est une priorité !". Les soins aux veaux durant les premiers jours sont facilités par la présence accrue de l'éleveur dans son troupeau à cette période. Le troupeau est géré par lot : "l'allotement, c'est la clé de la simplification du système". En fin de période hivernale, les vaches confirmées pleines partent au pâturage, les autres à l'engraissement ; puis il y a 2 lots de génisses. Quand tout le monde est dehors, les bâtiments sont libres pour l'engraissement des réformes, des génisses et des broutards.

L'éleveur est satisfait de son choix de fonctionnement : "il crée une dynamique d'élevage structurée qui libère du temps et n'a pas d'incidence sur les performances. De plus, je suis plus serein sans la contrainte des vêlages toute l'année".

Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeaux de taille moyenne

Grands bâtiments bien agencés

Stockage suffisant

Matériel : Pas d'exigence

Disponibilité au moment des vêlages

Grouper les vêlages

Intérêts - Limites

☺ Alloter c'est organiser

La réussite du regroupement des vêlages entraîne un allotement du troupeau qui améliore l'organisation des tâches, ce qui permet de mieux gérer les concurrences entre productions.

☹ Le travail en période de vêlages

Le regroupement conduit à une pointe de travail durant la période des vêlages, puis il faut enchaîner sur la mise en reproduction. C'est une période dense mais productive. Cependant, le ciblage des naissances sur une période courte implique une bonne préparation et concentre les moments clés de surveillance du troupeau.

☹ Un impact économique

Le regroupement implique de retarder la gestation de certaines vaches, et donc certaines ventes, mais c'est un investissement rentable pour l'avenir.

Les conditions de réussite

• La capacité des bâtiments et leur agencement

Elle doit permettre un allotement adapté aux besoins de la reproduction et de l'allaitement des veaux. Selon les périodes de vêlages, le bâtiment doit disposer de bonnes fonctionnalités autour du vêlage et du logement des veaux.

• Le choix de la bonne période

Selon le contexte de l'exploitation : le parcellaire et la surface en herbe accessible, le mode de reproduction (monte naturelle ou insémination artificielle) et la capacité des bâtiments.

• S'assurer un bon élevage de génisses

En période de mise en place, il faudra inévitablement mettre à la reproduction des génisses plus jeunes, ce qui implique un plan d'alimentation adapté. Compte tenu de la pression de sélection, il faut au moins 25 % de renouvellement.

Avis de l'éleveur

Il faut se fixer une date de début et de fin de reproduction. La période de reproduction doit être assez large la première année puis se resserrer au fil des ans afin de concentrer ses vêlages sur 3 à 4 mois.
Les femelles non gestantes en fin de période de reproduction sont réformées c'est pourquoi il faut prévoir un réservoir important de génisses.
La pratique d'un diagnostic de gestation 1 à 2 mois après la fin de la période de reproduction est très utile, et permet de conduire différemment les femelles vides.

Conseils du technicien

Le regroupement des vêlages est une des solutions à la réduction du temps de travail en élevage et à l'amélioration de ses conditions.

Pour les grands troupeaux, il est possible de gérer 2 périodes de vêlage de 3 mois, afin de limiter le nombre de taureaux nécessaires et de faire vêler les génisses à 30 mois.

La mortalité des veaux est en moyenne plus faible dans les troupeaux en vêlages groupés car la vigilance de l'éleveur est renforcée et les risques de contamination entre les veaux âgés et les jeunes est plus faible.

Rédaction :
Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne,
Mél. laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Allotement simplifié

Simplifier l'allotement pour gagner du temps

Au pâturage, un allotement simplifié permet de diminuer le temps de travail. Les lots d'animaux sont constitués lors de la mise à l'herbe et restent stables durant la période de pâturage afin de réduire au maximum les opérations de réallotement. Le nombre de lots est limité avec des effectifs les plus élevés possibles au sein des lots (25 – 40 vaches par exemple).

Réduire le nombre d'opérations d'allotement et le nombre de lots d'animaux à surveiller est source de gain de temps.

Témoignage de Mme Stéphanie VILLECHAUVEIX Côte d'Armor (22)

Stéphanie VILLECHAUVEIX gère seule un troupeau de 60 vaches limousines en système naisseur sur la commune de Duault. Les vêlages se déroulent sur deux périodes du 15 janvier au 1er mai et du 1er août au 15 septembre. La surface de l'exploitation couvre 77 ha divisés en 26 parcelles toutes accessibles aux animaux. La surface moyenne des parcelles est de 2,25 ha. La sole cultivée se compose de 9 ha de maïs ensilage et de 5,5 ha de céréales. Les fauches réparties en 12 ha de foin et 10 ha d'enrubannage sont réalisées en priorité sur les îlots les plus distants du siège (2 km). Au pâturage, les vaches sont conduites uniquement en deux lots selon la période de vêlage (25 et 35 mères). Pour les vêlages d'hiver - début de printemps, les vaches ayant mis bas sont séparées des autres et mises progressivement à l'herbe. Les génisses sont gérées globalement en un seul lot (23 femelles) et valorisent les parcelles les plus éloignées. Un petit lot de 6 génisses et un taureau pâturent un îlot isolé. "Mon troupeau est scindé en 4 lots au pâturage, cela limite les temps de déplacements" affirme l'agricultrice. "En dehors des périodes de vêlages, il m'arrive même de n'aller voir les troupeaux que tous les deux jours".

Le pâturage est du type tournant simplifié. "Je change toute seule les animaux de parcelles toutes les semaines selon la pousse de l'herbe. La présence d'un point d'eau dans chaque parcelle me fait gagner du temps" précise madame VILLECHAUVEIX.

Les lots n'évoluent guère durant la saison de pâturage. "On évite de les remanier. Le sevrage pour les vêlages d'automne se déroule fin juin. Les mâles sont vendus, les femelles rejoignent le lot de génisses. Je fais la même chose pour les veaux nés en hiver. Je crée également un petit lot de vaches de réforme à l'automne. Je pèse les génisses pour les mettre à la reproduction quand elles atteignent au moins 450 kg à 21 mois, elles intègrent alors les lots des vaches. Le poids de carcasse des génisses vendues en label se situe autour de 420-430 kg" assure Stéphanie.

Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Grands troupeaux

Bâtiments : Pas d'exigence

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Allotement simplifié

Intérêts - Limites

☺ Un gain de temps du simple au double

Moins de lots à visiter, moins de remaniements d'animaux au sein des lots contribuent à libérer du temps durant la période de pâturage qui peut si besoin, être réaffecté vers des activités de saison (fenaison, moisson, etc.).

☹ Surveillance du troupeau et conduite du pâturage

Repérer les animaux malades et surveiller les veaux s'avèrent plus ardus quand le nombre d'animaux dans le lot au pâturage est élevé.

Les bovins et notamment les jeunes ont souvent des instincts grégaires. Un nombre élevé d'animaux en instantané peut dégrader fortement les prairies faiblement portantes ou lors des périodes pluvieuses.

Les conditions de réussite

• Un parcellaire adapté

Le nombre de lots est conditionné par les effectifs d'animaux par lot. La taille des parcelles doit donc être suffisante pour supporter un nombre d'animaux conséquent. Un parcellaire groupé est un atout.

• Des périodes de vêlages bien définies

La stabilité dans le temps de la mise à l'herbe jusqu'à la rentrée à l'étable des lots au pâturage est facilitée par l'organisation des périodes de vêlage. Les vêlages de fin d'automne et d'hiver semblent les plus adaptés. Les lots de vaches peuvent être constitués définitivement à la mise à l'herbe.

• Des lots homogènes

Faire des lots d'animaux homogènes en terme d'âge ou de stade physiologique permet de mieux s'ajuster à la pousse de l'herbe et de mieux maîtriser la conduite parasitaire. C'est beaucoup plus aisé quand les vêlages sont groupés en une seule période.

Avis de l'éleveur

Grouper les vêlages permet de concentrer les interventions à réaliser sur le troupeau (sevrage, écornage) à des moments précis. On peut mieux planifier les tâches et mieux s'organiser.

"Pendant les périodes de vêlages, je passe plus de temps à surveiller notamment à l'automne. Les vaches vêlent dehors. Je leur réserve les parcelles les plus proches des bâtiments, pour pouvoir les rentrer en bâtiment.

Si les animaux ont de l'herbe à volonté, on n'observe pas de compétition entre eux. L'introduction de nouveaux animaux dans le lot ne pose pas de soucis dans ce cas. Cela ne pénalise pas les croissances des génisses même si elles ont des âges différents.

J'apporte toujours un demi seau de céréales au lot de génisses quand je vais les voir. Cela facilite le contact et je peux, toute seule, les changer de parcelles."

Conseils du technicien

La mise en place d'un schéma d'allotement simplifié sur l'exploitation nécessite une réflexion approfondie sur l'affectation des parcelles et la constitution des lots.

La compétition alimentaire au sein d'un grand lot peut poser problème s'il faut rationner l'herbe ou affourager les animaux en été. Cette pratique d'allotement simplifié peut être associée aux différentes conduites de pâturage (fil, tournant, continu).

Les parcs de contention doivent être dimensionnés en fonction de la taille des lots.

Simplifier l'allotement ne doit pas se faire au détriment des performances des animaux au pâturage. Il faut être rigoureux quant à l'homogénéité des lots et maîtriser pleinement la gestion de l'herbe. La pesée des animaux est un outil précieux.

La qualité de la surveillance est un point crucial. Les logiciels de suivi de troupeau sont très utiles en donnant des alertes sur les animaux à surveiller.

Rédaction : Christian Veillaux, Pôle herbivores,
Chambres d'Agriculture de Bretagne
Mél. christian.veillaux@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Crédit photos : © Christian Veillaux
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Chien de troupeau

Gagner du temps et de l'autonomie avec un chien dressé

Le chien de troupeau facilite les manipulations du troupeau : tris divers, interventions sanitaires, déplacements de parcelles, etc. Le chien fait gagner du temps en évitant d'aller chercher les bêtes ou de courir après. Il fait autorité sur le troupeau et diminue les risques d'accidents. Un chien bien dressé peut compenser l'absence de plusieurs personnes lorsqu'il s'agit de déplacer un troupeau, faire monter les bovins dans une bétaillère, trier les animaux au bâtiment et au pré…

Et puis… Travailler avec un chien auquel on peut s'attacher est agréable.

Témoignage de M. Pascal BOURDON Oise (60)

Pascal BOURDON, exploitant à Grémévillers, élève un troupeau mixte de 70 brebis et 15 vaches allaitantes.
Il possède 2 chiennes Smile et Vicky de race Border Collie.
A l'âge de 12 ans, l'éleveur a assisté à une démonstration de chien de troupeau sur un lot de génisses charolaises : "J'ai été surpris de la facilité pour manipuler un tel lot d'animaux. Dès mon installation, j'ai décidé d'acheter Chipie, une chienne de race Border Collie".
Pascal considère le chien de troupeau comme un véritable outil de travail : "mes deux chiennes, aujourd'hui, me font gagner non seulement du temps mais aussi de l'effort physique car je ne suis plus obligé de courir après les animaux. Le travail effectué par un chien bien dressé sur un troupeau peut être extrêmement fin puisque je suis seul capable avec ma chienne, de faire le tri, charger et conduire à distance les animaux".
L'éleveur a participé à une formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Oise qui lui a permis de comprendre le fonctionnement d'un chien de conduite du troupeau : "par exemple, au début, je ne comprenais pas pourquoi, lorsque j'allais pousser les animaux avec ma chienne, elle allait systématiquement à l'opposé pour les arrêter. En fait, c'était moi qui travaillais à l'envers !"

Levier d'action

- Main-d'oeuvre

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Tous troupeaux nécessitant des manipulations

Bâtiments : Pas d'exigence

Stockage : Pas d'exigence

Matériel : Pas d'exigence

Aptitude pour le dressage

Chien de troupeau

Intérêts - Limites

☺ Faciliter la conduite du troupeau

Travailler le troupeau à distance améliore la sécurité ; réaliser les manipulations seul avec l'aide du chien permet de gagner en autonomie.

☹ Etre un bon maître

Il est nécessaire de bien connaître les possibilités, les faiblesses de son chien ainsi que les réactions probables du troupeau ; récompenser ou punir son chien à bon escient et au bon moment. Il faut être patient, discipliné et méthodique.

☹ Le chien n'obéit qu'à son maître

En général, un chien de troupeau n'obéit qu'à son maître et se faire remplacer pour les manipulations du troupeau devient difficile.

Les conditions de réussite

• Le dressage

L'éleveur doit être formé au dressage du chien. Selon le statut, salarié ou chef d'exploitation, l'éleveur peut prétendre aux aides Fafsea (Fonds national d'assurance formation des exploitations et entreprises agricoles) ou Vivea (Fonds pour les formations des entrepreneurs du vivant).

• Bien choisir son chien

Le Border Collie, le Beauceron... sont des races reconnues pour leurs aptitudes naturelles adaptées au travail sur troupeaux. Prendre un chiot dont les parents ont confirmé leurs aptitudes au troupeau. Eviter un chien trop craintif en réalisant quelques tests simples pour se faire une idée de son caractère.

• L'anticipation du renouvellement du chien

La durée de vie d'un chien est assez courte (7 à 10 ans). Il faut compter 2 à 3 ans pour le dresser. Il faut donc largement anticiper son renouvellement.

Avis de l'éleveur

Le maître doit être clair, précis et constant dans ses exigences et explications et devra toujours conserver le même mot pour donner le même ordre… et obtenir le même résultat.

Il faut éviter un certain nombre d'erreurs :

- ne pas laisser le chien en liberté, prévoir un chenil calme et tempéré,
- ne pas le brusquer ni le frapper pendant l'éducation et le travail,
- ne pas le mettre au troupeau trop jeune,
- organiser des séances quotidiennes de dressage : 10 minutes par jour,
- prévoir le renouvellement du chien quand celui-ci est bien dressé (3 à 5 ans).

Conseils du technicien

Il faut compter de 350 € pour acquérir un chiot de 3 mois à 1000 € pour un chien confirmé et dressé.
L'éducation démarre dès l'arrivée du chiot : lui donner un nom court et facile à prononcer ; lui apprendre le rappel, ordre primordial dans la conduite d'un chien ; le sociabiliser (l'emmener partout avec soi afin qu'il s'habitue aux différents bruits, lieux ou personnes).
Le dressage peut débuter vers l'âge de 6 mois, dès que le chien se "déclare" (qu'il manifeste de l'intérêt pour les animaux). On ne met surtout pas un chien au troupeau tant qu'il n'a pas la capacité physique de dépasser les animaux à la course et tant que l'on n'obtient pas un stop à distance irréprochable.
Distribuer un repas par jour de préférence le soir après le repas.
Vermifuger le chiot tous les mois pendant la première année puis 4 fois par an. Surveiller les parasites externes (tiques, puces…) et tenir à jour le protocole de vaccination.

Rédaction :
Vincent Gravet, Chambre d'Agriculture de l'Oise,
Mél. vincent.gravet@agri60.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de l'Oise
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Limiter les manipulations de fumier

Organisation et équipements pour limiter les manipulations

Epandre directement le fumier de la stabulation ou de la fumière limite le temps de travail et de mécanisation. La fumière, recevant uniquement du fumier raclé, est de dimension suffisante. Pour le fumier accumulé, la capacité de stockage sous les animaux sera d'au moins 2 mois et en cas d'impossibilité d'épandre, ce fumier est déposé en bout de champ. Bien évidemment il faut aussi tenir compte des époques d'épandage, des cultures, de la portance des sols.

Témoignage de MM. GRAVELEAU Deux-Sèvres (79)

"Limiter les manipulations, c'est gagner du temps et maîtriser les coûts de mécanisation". Messieurs GRAVELEAU frères élèvent 110 vaches Blonde d'Aquitaine sur la commune de St Pierre des Echaubrognes. Les vaches vêlent toute l'année avec deux dominantes en août/septembre et mars/avril. Les mâles sont engraissés et vendus à 11 mois. Avec la mise aux normes, les bâtiments ont été réorganisés pour limiter les manipulations des fumiers. Par ailleurs, l'objectif des éleveurs est d'augmenter la surface d'épandage afin de diminuer les achats d'engrais. Chaque année environ 1300 T sont épandues sur 80 ha soit les 2/3 de la surface.

"La fumière a été modifiée et couverte afin de supprimer le purin et ce pour 2 raisons :

- *en raclant on utilise moins de paille, surtout avec l'ensilage, et on limite le coût, nous sommes autosuffisant à 40%,*
- *parce que nous ne pouvions pas faire de marche et de quai dans 2 stabulations.*

La fumière a été agrandie pour assurer une durée de stockage d'au moins 4 mois et nous permettre d'épandre directement à partir de celle-ci. Il était pour nous peu concevable de déposer le fumier en bout de champs par manque de place sur la fumière. Elle reçoit les déjections d'une partie des vaches et génisses. Pour les autres animaux, les litières sont accumulées. Nous essayons d'épandre ce fumier directement dans les parcelles afin d'éviter de le reprendre. Cependant, quand il déborde dans la stabulation et que la parcelle ne peut pas être épandue (sol non portant, culture), nous le déchargeons en bout de champ pour l'épandre à l'époque optimale.

Il faut dire aussi que le fait d'avoir augmenté les surfaces et les types de cultures recevant des déjections nous apporte un peu plus de souplesse qu'autrefois où l'on concentrait le fumier sur le maïs et les RGI implantés à l'automne. Par contre, il faut aussi tenir compte des nuisances pour les voisins."

Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Troupeau : Pas d'exigence

Stabulation paillée

Stockage : Pas d'exigence

Capacité de travail importante

Main d'oeuvre : Pas d'exigence

Limiter les manipulations de fumier

Intérêts - Limites

☺ Limiter les manipulations

Eviter le recours au circuit 4.

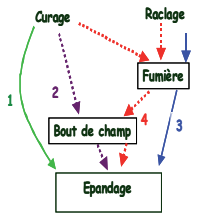

☹ Des épandeurs adaptés

Pour limiter la compaction des sols lors de passages en condition plus humide.
Pour un émiettement fin et un tonnage limité utiliser un épandeur à hérissons verticaux.

☹ Coûts d'investissement et de fonctionnement

Le coût d'investissement est d'autant plus élevé que la capacité de stockage est importante. Une litière raclée permet d'économiser de la paille, ce qui est particulièrement important dans les cas où cette dernière est chère.
La ration sèche (foin), économise de la paille, alors que la ration humide en est consommatrice.

Avis de l'éleveur

Sur prairie, on préfère épandre un fumier mûr en provenance de la fumière (fumier décomposé et épandage plus régulier). Le compostage c'est bien, mais c'est parfois un chargement de plus compensé par moins de tonnage.
Malgré le prix de la paille, nous paillons suffisamment sur la zone de raclage pour obtenir un fumier qui se tient dans la fumière et des litières propres.

Les conditions de réussite

• Capacité de stockage suffisante

Litière accumulée : 2 mois minimum sous les animaux, nécessite une marche et quai de 40 cm pour l'accès à l'auge.
Fumière : 4 mois voire plus pour épandre directement.

• Organiser les épandages

Mettre en cohérence les disponibilités du fumier avec les parcelles et cultures pouvant directement le recevoir.
Exemples :
• litière accumulée : en février sur prairie ; dès février avant labour pour maïs
• fumière : fumier mûr en octobre sur prairie.
Augmenter la capacité de la fumière pour coïncider avec la période d'épandage,
Dépôt dans la parcelle si impossibilité d'épandre directement dans celle-ci (cas du fumier accumulé).

Conseils du technicien

Litière raclée pour les femelles : elle nécessite plus de temps (barrières manipulation du fumier). Une fumière permet d'économiser de la paille. Sans compter le travail, au delà d'un prix de 60€ par tonne la fumière devient intéressante par l'économie de paille et du bâtiment de stockage. C'est adapté dans le cas de forte consommation de paille avec de l'ensilage d'herbe dans l'alimentation.
• Litière raclée pour les taurillons : avec une pente inversée par rapport à l'auge, le raclage se réalise à l'extérieur. C'est le bâtiment le plus efficace d'un point de vue du temps de travail.
• Limiter les manipulations : le temps de travail et la mécanisation sont très liés au nombre de manipulations du fumier. En fumier accumulé, il est difficile de stocker plus de 2 mois sous les animaux (accès à l'auge, barrières). Le complément de stockage sera le bout de champ. Pour le raclé, le seul stockage sera la fumière.

Rédaction :
Pascal Bisson, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres,
Mél. pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

La paille

La paille : gain de temps, en pénibilité et sécurité

La paille, par projection de la paille de l'extérieur vers l'aire de vie des animaux, permet de gagner du temps et surtout de diminuer la pénibilité par l'absence de manipulations de barrières et de la paille à la fourche. Ne pas pénétrer dans l'aire de vie des animaux apporte de la sécurité en l'absence de cornadis. Il faut également noter l'absence de souillure en raison de la non circulation sur le fumier. Le paillage mécanique est cependant source de poussières.

Témoignage de MM MIMAULT, Deux-Sèvres (79)

Messieurs MIMAULT frères sont éleveurs de 100 vaches charolaises et 100 taurillons (achat de broutards). Les vaches, rentrent en bâtiment fin octobre au moment des vêlages qui se terminent en janvier. Les animaux à l'engraissement sont présents toute l'année grâce à des achats décalés. Le travail en stabulation est donc important d'où le recours au paillage mécanique depuis 18 ans.

"En 2009; nous avons maintenu le choix d'une dessileuse pailleuse pour des raisons de polyvalence et pour limiter les coûts. Nous souhaitions également diminuer la pénibilité, améliorer l'efficacité, gagner du temps et aussi ne pas avoir à pénétrer sur le fumier dans les cases des animaux et ouvrir les barrières. Notre 1er achat était motivé par le départ à la retraite de notre père.

Pour mieux répartir la paille, nous passons des 2 cotés des bâtiments grâce au couloir arrière. Le bardage à claire voie en bois, contrairement aux filets, se nettoie facilement, un simple balayage permet d'enlever l'accumulation de paille sur les poutres.

La dessileuse pailleuse semi portée est entraînée par un tracteur de seconde génération et nous permet de passer dans tous les bâtiments. Cela nous prend 45 minutes tous les jours pour pailler les vaches, génisses et taurillons. L'été, en l'absence des femelles c'est 15 minutes. La botte est chargée par la pailleuse (alignement par le tracteur chargeur). Les ficelles sont ensuite retirées. Nous paillons tous les jours et nous utilisons environ 240 T de paille soit 1.25 T par UGB.

Par rapport au paillage manuel d'autrefois, le gain de temps est important mais la diminution de la pénibilité est encore plus appréciable."

Levier d'action

Equipement

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

Grands troupeaux (plus de 75 UGB en lactation)

Bâtiments accessibles, couloir large, nombre de poteaux limité

Stockage proche

Capacité de relevage importante

Main d'oeuvre : Pas d'exigence

La pailleuse

Intérêts - Limites

☺ Diminuer la pénibilité et gagner du temps

Le paillage, de l'extérieur de l'aire de vie des animaux, améliore la pénibilité et la sécurité. Il permet également de gagner du temps.

☺ ☹ La puissance du tracteur

La puissance du tracteur est limitée à 60/70 CV lorsque le matériel est tracté mais doit atteindre 80/90 CV pour un matériel porté.

☹ Le coût de l'investissement

L'achat d'une pailleuse simple (entre 5 000 € et 13 000 €) ou d'une dessileuse-pailleuse (15 000 € à 21 000 €) est raisonné en fonction des quantités de paille et de fourrage utilisées : le coût est d'autant mieux rentabilisé que le troupeau est de grande dimension.

☹ La poussière et les salissures

Le phénomène est aggravé avec la paille de mauvaise qualité. Il peut, à l'extrême, entraîner des problèmes respiratoires chez les animaux et l'éleveur.
Un nettoyage des filets en fin de campagne s'impose.
Le bardage à claire-voie en bois est adapté.

Avis de l'éleveur

Paillage tous les jours
Parce que nous n'avons plus de barrières à ouvrir, nous paillons tous les jours. Notre litière est de meilleure qualité surtout au moment des chaleurs.
Préparer le chantier
Avec le chargeur, les bottes sont placées de façon à faciliter la reprise par le bras de la pailleuse, elles sont positionnées pour qu'elles se déroulent par le bas, cela limite les bouchons remontant par le haut et améliore la régularité.
Passer la paille en dernier
Avec notre dessileuse-pailleuse, le paillage en dernier permet de "nettoyer" de l'ensilage acide le fond de la machine.

Les conditions de réussite

• Une paille de bonne qualité

La paille doit être récoltée dans de bonnes conditions (sans pierre) et stockée sous abri et sur sol sain.

• Des bâtiments adaptés

Les couloirs sont d'au moins 4 m de large et le nombre de poteaux intermédiaires limité pour minimiser les zones non paillées à l'arrière des poteaux. Les abreuvoirs doivent être placés (ou aménagés) de façon à ce que la paille ne tombe pas dedans.

• Matériel avec tapis débrayables

L'arrêt du tapis et des démêleurs alimentant la turbine permet de ne plus projeter de paille en face d'un poteau. L'entraînement mécanique est préférable à l'hydraulique.

Conseils du technicien

Par rapport à la pailleuse seule, la dessileuse-pailleuse est polyvalente et réduit les coûts dans les troupeaux moyens à grands. Certaines options permettent de distribuer le foin ou l'enrubannage.
Avec des rations humides telles que l'ensilage d'herbe, la zone raclée économise environ 1/3 de la paille. Dans le cas d'une paille coûteuse, cela est non négligeable.
Autres solutions :
• La dérouleuse- pailleuse (2 600 à 6 000 €) projetant la paille à moins de 6 ou 8 mètres, est adaptée à des bâtiments peu profonds. Elle produit moins de poussière et distribue le foin et l'enrubannage.
• Le plancher ou le couloir arrière, avec projection manuelle, est approprié à des taurillons avec litière en pente (paille limitée) et botte cubique se défaisant mieux. Le temps et la pénibilité sont limités.

Rédaction :
Pascal Bisson, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres,
Mél. pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs

Etre remplacé pour se libérer
Remplacer pour s'enrichir d'autres pratiques

Se libérer un week-end, prendre des vacances, participer à des animations commerciales, profiter pleinement d'une soirée, tout cela est possible pour les membres du groupe d'éleveurs.

Un éleveur est ainsi remplacé par un ou deux collègues et ira à son tour assurer un remplacement chez un autre. Un responsable, éleveur dans le groupe, planifie les remplacements en maintenant un équilibre global des échanges.

Témoignage de M. Bernard CUQ, Aveyron (12)

Bernard CUQ produit des Veaux d'Aveyron Label Rouge sur la commune de Centrès, au cœur du Ségala Aveyronnais. La productivité des 55 Blondes d'Aquitaine et des 15 génisses de renouvellement est correcte sous la conduite avisée de l'éleveur.

Etre remplacé...

Dans le cadre du groupe de15 éleveurs de toutes productions, Bernard CUQ se fait remplacer 20 à 25 jours par an, en 6 à 8 séquences, pour des week-ends, une semaine de congés et des animations commerciales. Afin de préparer son départ, il rapproche quelques balles de foin et paille, découvre le silo d'ensilage, provoque un vêlage attendu et en période de pâturage, réserve une parcelle facile d'accès, bien clôturée avec présence d'eau. Cette organisation le libère de l'astreinte de la tétée matin et soir.

Etre remplaçant...

Dans un objectif d'équilibre, il remplace aussi 20 à 25 jours des éleveurs viande comme lui, ou bien va traire chez des laitiers. Quelques jours avant, il va découvrir les tâches à effectuer, s'attachant à bien comprendre leur déroulé afin de ne pas perturber les animaux et risquer un ennui. Il s'informe sur les vêlages à surveiller, les saillies à prévoir, les traitements à suivre…

Des échanges générateurs d'amélioration sur le travail

Ces échanges entre agriculteurs sont à l'origine d'améliorations pour faciliter le travail. En découvrant d'autres pratiques, des idées émergent : "Quand je remplace, j'apprends" dit Bernard CUQ. Décrire ses propres pratiques pour les rendre compréhensibles pour son remplaçant permet aussi de détecter des failles dans son organisation.

Ainsi, sur l'exploitation, de nouveaux box à veaux sont en construction, conçus grâce aux idées repérées ailleurs ou suggérées par des collègues. Un chariot sur rail va aussi être installé (pour éviter tout transport manuel de paille) ainsi qu'une alimentation automatisée en concentrés pour les veaux.

Levier d'action

- Main d'oeuvre

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre

- Troupeau : Pas d'exigence
- Circulations simplifiées
- Stockage : Pas d'exigence
- Matériel facile d'emploi
- Aptitude à la délégation

Se libérer de l'astreinte : remplacement organisé entre éleveurs

Intérêts - Limites

☺ Pas de coût financier
Les exploitations concernées étant de taille moyenne, elles ne pourraient pas payer autant de jours de remplacement salarié.

☺ Remplacement en cas de coup dur
C'est un gage de sécurité pour tous, facilité par la connaissance des élevages.

☺ La diversité des pratiques est source de richesse
"On apprend chez les autres". On découvre des manières de faire différentes, des astuces qui donnent des idées d'améliorations.

☹ Répartition des remplacements
La demande est concentrée en août pour les congés, source de complexité d'organisation.

☹ Temps de travail d'astreinte limitant
Le remplaçant cumule la durée de l'astreinte chez lui et chez la personne remplacée.

☹ Technicité
La diversité des outils rend délicate l'utilisation du matériel, en particulier la dessileuse.

Avis de l'éleveur

• **Pour créer un groupe de remplacement**, il ne faut pas se poser de questions, il faut démarrer. Sinon, chacun se trouvera des contraintes, en particulier, la difficulté de cumuler deux astreintes successives. "Il est nécessaire de se lever un peu plus tôt quand on remplace…mais on va aussi pouvoir se libérer à d'autres moments".
• Les qualités relationnelles sont d'importance majeure pour un bon fonctionnement, d'autant que le sujet touche la valeur travail. Ces bonnes relations reposent sur le **respect des personnes**, exploitants, retraités, et sur **la considération du travail de chacun.**

Les conditions de réussite

• Savoir faire confiance à un autre éleveur
La responsabilité portée par le remplaçant l'amène à avoir une attention accrue.

• Transmettre les indications de suivi des animaux
Notice des pratiques en cas de maladie, informations sur les traitements en cours…, n° appels d'urgence.

• Le remplacé n'est pas lui-même demandeur auprès du remplaçant
Ainsi, toutes les tensions éventuelles sur d'autres sujets (foncier, politique…) sont écartées.

• La présence des parents chez le remplacé
C'est un atout pour des indications précises en cas d'imprévus (position du compteur électrique, de l'arrivée d'eau...). Mais leur aide est gênante si elle laisse transparaître de la méfiance. Il faut alors savoir composer avec les personnes présentes ! Après l'expérience du premier remplacement, ces retraités sont soulagés de ne pas porter toute la responsabilité en l'absence de l'éleveur.

Conseils du technicien

L'approche collective est motrice
Cette expérience réussie repose au départ sur des responsables locaux qui ont perçu un besoin par rapport à l'astreinte dans les élevages. Par de l'animation à partir d'enquêtes de terrain, ils ont facilité les discussions entre agriculteurs, et la motivation est apparue pour créer ensemble cette organisation au sein de groupes locaux.

Privilégier l'intérêt collectif à long terme
Changer régulièrement de remplaçant limite les situations qui se figeraient par la création de binômes fermés, aux dépens de la richesse des échanges multiples et ouverts à tous.
Le fonctionnement de tels groupes est source d'une dynamique locale qui se traduit par la réflexion sur de nouveaux projets collectifs.

Rédaction :
Claudine Murat, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron,
Mél. claudine.murat@aveyron.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
Conception graphique : Frédéric Croix
Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Septembre 2010
Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1

5

Conclusion

TraviBov est une démarche de conseil sur le travail à destination des éleveurs bovins viande via leur conseiller. Les fiches décrites ici s'inscrivent dans ce dispositif de conseil et de recherche de solutions.

Les critères de classement des fiches selon les objectifs "travail" de l'éleveur, les domaines techniques, les leviers d'action ou les limites d'application, les rendent particulièrement pertinentes pour choisir la solution la plus appropriée à la problématique "travail" soulevée. La mise en œuvre doit cependant être accompagnée de simulations technico-économiques prenant en compte la situation de l'éleveur et d'une description détaillée de la technique employée.

Ce dossier fournit un premier jeu de solutions aux problèmes rencontrés dans les élevages. Il permet de sensibiliser les éleveurs sur les intérêts et les gains en matière de travail d'astreinte. Les fiches reposent sur deux avis croisés : celui des éleveurs qui ont testé puis adopté cette pratique et savent le mieux en parler, celui des techniciens qui peuvent s'assurer de la bonne adéquation de la solution au contexte de l'exploitation et peuvent aussi expliciter les conditions de réussite de l'usage de cette pratique et de sa mise en œuvre.

La mobilisation des techniciens pour l'inventaire des fiches et leur rédaction a permis une mutualisation des acquis et compétences, l'ouverture à des innovations techniques ou à des équipements émanant de différentes régions.

Ce premier répertoire "solutions" vise à être complété par d'autres expériences de terrain portées à la connaissance des conseillers et par de nouveaux travaux des stations expérimentales sur le thème de l'amélioration des conditions de travail.

Les fiches rassemblées dans cet ouvrage sont destinées à être diffusées auprès des conseillers dans le cadre du déploiement de la démarche TraviBov. Elles seront également distribuées à l'occasion de formations sur le travail auprès d'éleveurs bovins viande et mises en ligne sur le site internet de l'Institut de l'Elevage pour un plus large public.

La diffusion de la démarche TraviBov rend nécessaire la formation des futurs utilisateurs pour le maniement de l'outil d'une manière générale et dans la prise en compte de la dimension "travail" dans leur métier de tous les jours.

Références bibliographiques

Aract Poitou-Charentes, 2003. Améliorer les conditions de travail en agriculture. Quelques ressources bibliographiques classées par thème. Mise à jour le 21 octobre 2003.

Bastien D. et al., 2008. Simplification du travail d'astreinte hivernal en bâtiment. Suppression des concentrés dans l'alimentation de vaches charolaises. Compte rendu de synthèse des essais réalisés à la station des Etablières. Institut de l'Elevage. Réf. IE 03 08 32 015. 63 p.

Bertin M.A. et al., 2008. Simplification de la distribution des rations de jeunes bovins. Distribution de la ration 3 fois par semaine. Compte rendu de synthèse des essais réalisés à la station des Etablières. Institut de l'Elevage. Réf. IE 09 08 32 008. 55 p.

Chauvat S., Servière G., 2009. Conseil Travail Ovin viande. Guide méthodologique. Collection méthode et outils "N&B". Réf. IE 26 08 50 029.103 p.

Dedieu B., Chauvat S., Servière G, Tchakérian E., 2000. Bilan Travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage. Méthode d'analyse et documents d'enquête. Inra/Institut de l'Elevage. 27 p + annexes.

Guillaumin A., Moreau J.C., Seegers J., 2004. Répondre à la préoccupation travail des éleveurs laitiers. Premier recueil d'expériences sur les solutions possibles en exploitation. Eléments méthodologiques pour conduire une opération de conseil collectif régionale. Onilait/Réseaux d'Elevage. Comte rendu n° 04 50 004. 49 p + annexes.

Lémery B., 2004. Projet grands troupeaux, volet organisation du travail note de synthèse.

Pichereau F., Bécherel F. et al., 2004. Fonctionnement des grands troupeaux de vaches allaitantes : analyse des déterminants structurels et techniques de l'organisation du travail. Renc. Rech. Rum. 10, 377-380.

Pôle herbivore des Chambres d'agriculture de Bretagne, Institut de l'Elevage, 2006. Simplifier le travail d'alimentation en vaches allaitantes. Des solutions existent. Réseaux Bovins Bretagne. http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?article9943

Sarzeaud P., Henry J.M., Bisson P., 2008. Le travail en bovin viande en Pays de la Loire Deux-Sèvres. Analyse qualitative de l'organisation du travail. Proposition d'une démarche de conseil.

COLLECTION **RÉSULTATS**

Travibov
Fiches solutions travail en élévages Bovins viande

L'agrandissement des exploitations et le souhait de plus en plus fréquent des éleveurs d'une meilleure qualité de vie, place la question du travail au centre des débats. L'Institut de l'Elevage, en collaboration avec les Chambres d'agriculture et Bovins Croissance, a formalisé une démarche d'accompagnement des éleveurs bovins viande sur le travail : Travi-Bov. Cette méthode s'articule autour de 3 axes : le diagnostic, l'émergence des marges de progrès et la mise à disposition, sous forme de fiches, de solutions mises en œuvre par des éleveurs.
Ce document rassemble les premières fiches solutions "travail" à destination des conseillers et des éleveurs bovins viande.
Elles seront mises en ligne sur le site Internet de l'Institut de l'Elevage : http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/

INSTITUT DE L'ELEVAGE

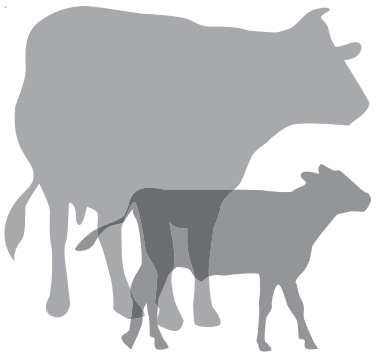

Édité par :
l'Institut de l'Élevage
www.inst-elevage.asso.fr

Dépôt légal :
4e trimestre 2010
© Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage
Octobre 2010
Réf. 00 10 50 034
ISSN 1773-4738

EN COLLABORATION AVEC :
RESEAUX D'ELEVAGE — RMT Travail en élevage — Bovins Croissance — CHAMBRES D'AGRICULTURE

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :
MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE — FranceAgriMer